

LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

RAPPORT D'ACTIVITE 2024



DE L'URGENCE
À L'INSERTION
www.miedepain.asso.fr

SOMMAIRE

Les Œuvres de la Mie de Pain, en quelques mots...	2
En quelques chiffres...	6
2024, focus sur des faits marquants en image...	7
Mission accueil et mise à l'abri.....	9
L'Arche d'Avenirs - Espace Solidarité Insertion (ESI)	10
L'Espace Bienvenue du Refuge	13
La Halte de Nuit Geneviève de Gaulle-Anthonioz	16
Mission Hébergement.....	18
Le Refuge - Centre d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion	19
La plateforme pour personnes en grande précarité	22
Les Foyers femmes - Centres d'Hébergement	25
Le Foyer Vergniaud	25
Le Foyer Notre-Dame	25
Mission Logement adapté.....	30
Le Foyer Paulin Enfert - Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)	32
La Villa de l'Aube	34
La Villa de l'Aube, Résidence Sociale	35
La Villa de l'Aube, Pension de Famille	36
Mission Insertion par l'activité économique.....	37
Le Dispositif Premières Heures (DPH)	40
Le Chantier d'Insertion Remobilisant Nettoyage	42
Le Chantier d'Insertion Qualifiant Restauration	43
Mission Alimenter.....	45
Le Réfectoire du Refuge	46
La distribution alimentaire du 5 ^e	47
Les collectes alimentaires	47
Mission Prendre soin.....	49
Les partenaires des Œuvres de la Mie de Pain.....	51

Les Œuvres de la Mie de Pain, en quelques mots...

|| Des valeurs fortes

L'action des Œuvres de la Mie de Pain est fondée sur le message d'humanisme chrétien et les valeurs d'amour, de partage et d'exigence de justice. L'association accueille les personnes les plus vulnérables et celles qui ne trouvent pas place dans la société, sans aucune discrimination de confession ou d'origine.

Tous les acteurs des Œuvres de la Mie de Pain agissent dans le respect de tous, personnes accueillies et personnes accueillantes. Ils reconnaissent la valeur de chacun. Dans leur implication, ils s'attachent à favoriser une rencontre véritable et réciproque avec l'autre. Convaincus que toute personne peut se construire un avenir et avoir sa place dans la société, ils agissent pour développer les capacités de chacun. Ils témoignent que les personnes les plus démunies peuvent sortir de l'exclusion et contribuer positivement à notre société.

Ces valeurs, héritées du fondateur de l'association, Paulin Enfert, sont inscrites et vivantes dans le projet associatif des Œuvres de la Mie de Pain, qui guide ses priorités et ses actions au quotidien.

|| Le Projet associatif : du bilan vers l'avenir

Le projet associatif des Œuvres de la Mie de Pain est sa boussole pour mener ses missions. L'année 2024 a permis de faire collectivement le bilan du projet « En route vers 2025 ! », adopté en 2015 par le Conseil d'administration et les adhérents. Ce bilan a mis en avant la continuité du chemin tracé par Paulin Enfert et les premiers bénévoles de l'association, au travers de l'action au jour le jour des bénévoles et des salariés auprès des personnes les plus démunies, pour les amener de l'urgence à l'insertion. Accueil inconditionnel et aide d'urgence ; poursuite et extension de l'hébergement, en améliorant les conditions d'accueil et en ouvrant le nouveau Refuge en continu, 24h/24 tout au long de l'année, puis l'hébergement de femmes isolées avec parcours de rue dans des « Mie de Pain d'ailleurs » dans le 13^e, le 15^e et le 5^e arrondissement ; orientation vers l'insertion, avec l'accompagnement social et l'insertion par l'activité économique ; mobilisation en urgence pour pousser les murs de l'association, ou bien en dehors de nos locaux, pour répondre à des situations de crise.

Le bilan de la période 2015 – 2025 nourrit notre réflexion sur notre engagement associatif et l'évolution des publics et de leurs besoins, au cœur de la préparation du prochain projet associatif des Œuvres de la Mie de Pain, pour les dix prochaines années.

L'association a lancé au printemps 2025 une démarche de co-construction de son prochain projet associatif, pour la période 2026-2035, au travers de laquelle chacun est amené à apporter son regard pour répondre à la question : qu'apporteront au monde les Œuvres de la Mie de Pain ces 10 prochaines années ? Des questionnaires, échanges, groupes de travail et séminaires, mobilisant adhérents, bénévoles, salariés et personnes accompagnées dans les structures, ainsi que des visites d'autres associations, vont permettre de déterminer les nouveaux besoins à couvrir, les potentielles activités à développer, pour répondre toujours plus et toujours mieux à la mission originelle de l'association : l'aide aux personnes les plus démunies parmi les plus démunies.



|| Notre organisation

Les adhérents

En 2024, l'association compte **223 adhérents**. Chaque année, une campagne de renouvellement d'adhésion est menée auprès des bénévoles et des donateurs réguliers et fidèles à l'association, pour leur proposer de devenir adhérents. L'Assemblée générale, composée des adhérents, se prononce sur les éléments ayant trait à l'existence, à la pérennité et à l'indépendance de l'association. Elle définit ses missions, la répartition des rôles et les responsabilités en son sein.

Le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont élus par les adhérents de l'association et gèrent et administrent l'association, en s'appuyant opérationnellement sur une codirection. En 2024, le Conseil se compose de 16 membres, âgés de 40 à 81 ans, dont la moitié sont des femmes (8 femmes). 12 membres exercent une activité professionnelle et 4 sont à la retraite. Le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois en 2024.

Le Bureau

Elu par les administrateurs, le bureau, réuni 8 fois en 2024, est élu pour un an et est chargé de veiller à la mise en œuvre des décisions prises lors de l'Assemblée générale et des Conseils d'administration. Il se compose de 5 administrateurs élus le 5 juillet 2024 :

- **La présidente** : Madame Florence GERARD
- **Les vice-présidents** : Messieurs Jean-Eric JOIRE et David FISK
- **La secrétaire** : Sabrina DRIJEVIC-PIERRE
- **La trésorière** : Chloé BRUNSCHWIG
- **Le trésorier adjoint** : Charles DE FREMINVILLE

Les équipes salariées et bénévoles

La mise en œuvre des missions de l'association et le fonctionnement des structures sont assurés quotidiennement par la codirection et les équipes salariées et bénévoles, qui mettent conjointement en action le projet associatif. Leur dévouement quotidien donne vie aux structures de l'association et incarne l'esprit de solidarité qui anime notre association.

Les salariés

L'effectif salarié au 31 décembre 2024 : 200.89 équivalents temps plein (ETP) pour 217 personnes dont :

- 141 salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) et 22 en contrat à durée déterminée (CDD), avec une ancienneté en moyenne de 6 ans.
- 54 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) au sein du Pôle Insertion par l'Activité Economique.

En juin 2024, le Conseil d'administration des Œuvres de la Mie de Pain est heureux d'avoir marqué l'engagement de ses équipes en remettant les "**Mie de Pain d'honneur 2024**" à 9 salariés présents depuis 5 ans, 10 ans, 15 ans ou 20 ans. L'association les félicite et les remercie chaleureusement pour leurs actions.

L'effectif en CDI et CDD (hors remplacement)

- Un âge moyen de 46 ans.
- 52 % de salariés hommes et 48 % de salariées femmes.

En 2024, l'association a travaillé au déploiement d'un nouvel outil de suivi de ressources humaines, optimisé et digitalisé : le système d'information RH (SIRH) Nibelis, qui permet un gain de temps pour les salariés et les managers, et une meilleure traçabilité des informations RH.

Les bénévoles

Les Œuvres de la Mie de Pain ont été fondées par des bénévoles. Aujourd'hui encore, ceux-ci sont essentiels à la vie de l'association. Ils participent, en complémentarité avec les équipes salariées, à répondre aux missions des Œuvres de la Mie de Pain au travers d'actions variées : distribution de repas, vestiaire, écoute, animation, consultations médicales, conversations en Français, accompagnements à des rendez-vous administratifs...

De nouvelles activités auprès des publics accueillis ont été mises en place en 2024 par les bénévoles : une permanence numérique à l'Arche d'Avenirs, des ateliers créatifs au Refuge, un atelier pâtisserie au pôle logement adapté et des cours de Français au Refuge.

En 2024, ils sont **plus de 500** à être intervenus régulièrement à La Mie de Pain et plusieurs opérations ponctuelles mobilisent des bénévoles supplémentaires (collectes alimentaires, renfort estival au service du repas...). Au total, ce sont plus de **22 626 heures de bénévolat** qui ont été comptabilisées en 2024 contre 19 752 heures en 2023.

Qui sont-ils ?

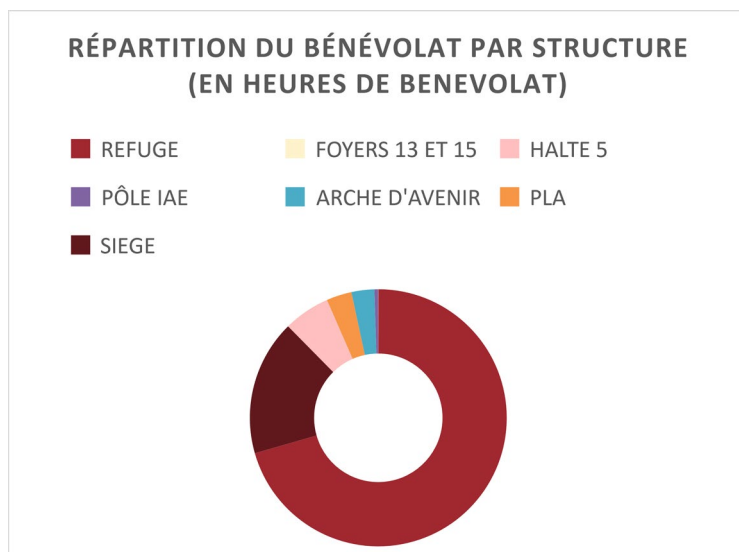
Profil des bénévoles

- 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes
- Provenant du 13^e pour un tiers, d'autres arrondissements de Paris pour un autre tiers et du reste de l'Île-de-France pour le dernier tiers
- De tous âges : 15% ont entre 18 et 24 ans, 58% entre 25 et 64 ans et 26% ont plus de 65 ans.
- La moitié est en activité professionnelle, 1/3 à la retraite et 1/5 est étudiant

Le profil des bénévoles est majoritairement féminin, ce qui correspond à la répartition dans le secteur caritatif. Un tiers des bénévoles vivent à proximité. Les deux tiers restants sont prêts à traverser Paris ou l'Île-de-France pour venir réaliser leur mission. Le bénévolat est de tout âge (de 18 à 87 ans) et s'est rajeuni depuis quelques années, puisque plus de la moitié a moins de 45 ans. La durée de bénévolat est plus courte que précédemment, le bénévolat des « jeunes » étant de plus courte durée, ceux-ci pouvant être amenés à déménager, à ne plus avoir les mêmes disponibilités pour des raisons professionnelles ou personnelles, familiales... Une majorité est en formation ou en activité professionnelle. Les personnes en activité sont plutôt positionnées sur des missions en soirée ou le week-end ; et les retraités sur celles en journée en semaine. La fréquentation des personnes actives varie plus que celle des retraités, plus régulière, selon leur planning professionnel ou leur charge de travail. Et chacun s'investit avec un fort engagement !



Une présence dans toutes les structures OMDP



Les bénévoles sont présents dans l'ensemble des structures de l'association. Ils sont particulièrement présents au Refuge, au service repas du réfectoire qui représente la mission fondatrice des Œuvres de la Mie de Pain et nécessite de nombreux bénévoles, le réfectoire étant ouvert chaque jour de l'année, le midi et le soir.

De nombreux bénévoles sont engagés sur plusieurs missions et certains sur plusieurs structures.



En complémentarité de ces bénévoles réguliers, l'association peut compter sur des bénévoles ponctuels pour ses collectes alimentaires, pour les fêtes de fin d'année et en renfort estival au réfectoire.

Merci à chacun !

Suivi des bénévoles en 2024

L'association veille à accompagner ses bénévoles tout au long de leur parcours, en s'adaptant à leur rythme individuel, avec souplesse. Elle leur propose de participer à la journée d'accueil aux côtés des nouveaux salariés et adhérents, des points individuels sur demande, des réunions par mission de bénévolat, et leur propose régulièrement des formations, pour les soutenir dans leur mission.

En 2024 des bénévoles ont suivi deux formations grâce à un financement du fonds de développement de la vie associative (FDVA) : « Oser dire non, pour dire de vrais Oui » et « Prévenir et gérer l'agressivité dans un lieu d'accueil », animées par l'IEDH (aujourd'hui Coalta).

Et des formations sur le public accueilli et son orientation vers les partenaires, animées par La Fabrique de la Solidarité et Action contre la Faim, ont été régulièrement proposées.

En quelques chiffres...

Au 31 décembre 2024, ce sont **217** salariés dont **54** salariés en insertion, et **20** salariés en CDD et plus de **500** bénévoles réguliers, comptabilisant **22 600 heures** de bénévolat sur l'année, qui font vivre l'association.

Mission Accueil et mise à l'abri

- L'Arche d'Avenirs (plus de **3400** passages par mois en moyenne)
- **1208** personnes ont bénéficié d'une domiciliation (697/Refuge et 511/ESI)
- L'Espace Bienvenue du Refuge (**28 places**)
- La Halte de Nuit Geneviève de Gaulle-Anthonioz (**15 places**)

Mission Héberger pour sortir durablement de la rue

95 363 journées avec hébergement de prise en charge comptabilisées en 2024 au sein :

- Du Refuge (hors Espace Bienvenue) d'une capacité de **349** places :
 - 272 places d'insertion
 - 30 places pérennes - orientation par le SIAO (Bâtiment 4) et en direct
 - 30 places d'urgence exceptionnelle (Bâtiment 4)
 - 17 places pour les personnes en grande précarité
- Du Foyer Vergniaud d'une capacité de **59** places
- Du Foyer Notre-Dame d'une capacité de **49** places

Mission Loger de façon adaptée

196 personnes logées et accompagnées au sein :

- Du Foyer de Jeunes Travailleurs Paulin Enfert d'une capacité de **114** places
- De la Villa de l'Aube d'une capacité de **15** places en Résidence Sociale et **30** places en Pension de Famille

Mission Alimenter

- **296 073** repas préparés et servis au Refuge dont 82 149 repas à des personnes non-hébergées à la Mie de Pain
- **39 238** repas extérieurs distribués : Foyers Femmes du 13^e et du 15^e Halte de nuit, et à la Mairie du 5^e le dimanche
- **812** repas préparés en moyenne par jour au Refuge
- **2** collectes alimentaires : plus de **35 tonnes** de denrées et produits d'hygiène récoltés.

Mission insertion par l'activité économique

- **105** personnes insérées sur le pôle Insertion par l'Activité Economique en 2024
- **42 617** heures de travail effectuées sur le chantier remobilisant nettoyage
- **100%** des salariés ont bénéficié d'un accompagnement sur la technique de recherche d'emploi et sur l'aide au projet par le conseiller en insertion professionnel

Mission Prendre soin

- **4** médecins bénévoles présents 3 jours par semaines pour recevoir les personnes en consultation
- **6 831** soins infirmiers dont 2 166 administrations de traitements
- **87** personnes reçues pour des consultations par la kinésithérapeute bénévole
- **382** personnes reçues pour des consultations podologiques

Créée en 1887 par Paulin Enfert

Constituée en "association Loi 1901" en 1920

Reconnue d'utilité publique en 1984

Agréée par Don en confiance depuis 2011 et renouvellement du label en 2023

2024, focus sur des faits marquants en image...

|| Changer le regard sur les femmes en situation de rue



En janvier 2024, la parole a été donnée aux femmes hébergées par l'association. Des femmes du foyer Notre-Dame et de la halte de nuit Geneviève de Gaulle – Anthonioz ont accueilli une mission d'information sur les femmes sans domicile de la délégation aux droits des femmes du Sénat. Après une visite de leurs locaux, elles ont pu échanger avec les sénatrices autour d'une table ronde et témoigner de leurs parcours, leurs difficultés et de l'accompagnement apporté par les Œuvres de la Mie de Pain. Des échanges qui ont contribué à la rédaction du [rapport d'information n°15 « Femmes sans-abri, la face cachée de la rue »](#), publié par la mission du Sénat en octobre 2024. Le travail de la mission et l'accueil aux Œuvres de la Mie de Pain a donné lieu également à un documentaire réalisé par la chaîne Public Sénat, [« Femmes SDF, sans toit, ni droits »](#), visible sur le site www.miedepain.asso.fr. Une initiative qui s'inscrit pleinement dans la mission de l'association de changement de regard sur les personnes en situation d'exclusion, et dans sa volonté de donner la parole aux personnes qu'elle accompagne.

|| Un nouveau dispositif innovant pour mettre à l'abri 17 hommes sans-abri en situation de marginalisation



En mai 2024, une nouvelle unité a été inaugurée au sein du Refuge, centre d'hébergement d'urgence et d'insertion pour hommes isolés à destination de personnes en grande précarité, au sein des locaux de la "Plateforme", anciennement employés en bureaux. Ouverte à l'origine pour mettre à l'abri les personnes sans-abri vivant sur des sites de Paris 2024, cette unité, pérennisée désormais, répond à un vrai besoin pour accueillir les hommes les plus marginalisés. Un accompagnement spécifique et adapté à leurs profils y est mis en place et fait ses preuves depuis douze mois. De belles évolutions se constatent chaque jour. Plusieurs personnes hébergées ont intégré des dispositifs d'insertion et après un an à la Plateforme, un homme, à la rue depuis vingt ans, a rejoint une résidence senior.

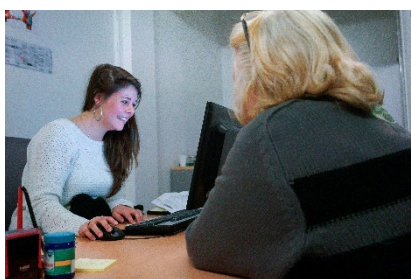
|| La Mie de Pain, au cœur des Jeux



A l'été 2024, les Œuvres de la Mie de Pain ont "joué le jeu" en diffusant dans ses structures les Jeux Olympiques et Paralympiques et en permettant à des personnes accompagnées d'assister à des épreuves de Paris 2024, grâce à un don de places ! Des personnes accueillies à l'Arche d'Avenirs et au Refuge ont ainsi pu vivre les Jeux au plus près en suivant des épreuves sportives et en se rendant aux Tuileries pour admirer la vasque. Athlétisme, volley-ball, para-judo, para-natation, para tennis de table... Du sport et beaucoup d'émotion !

Et les Œuvres de la Mie de Pain ont été mises à l'honneur le 14 juillet au travers d'Armelle Agbobli, alors coordonnatrice de la Halte 5, qui a porté la flamme dans le jardin du Luxembourg, sur proposition de la Maire du 5^e voulant représenter la halte de nuit et l'engagement de l'association. Des femmes hébergées étaient bien sûr présentes au passage de la flamme !

|| Pérennisation du foyer pour femmes de la rue Vergniaud (Paris 13^e)



Le 17 décembre 2024, la Ville de Paris a acté en Conseil de Paris la pérennisation du premier foyer d'hébergement pour femmes ouvert par les Œuvres de la Mie de Pain en 2016, rue Vergniaud (13^e). Initialement ouvert de façon temporaire pour la période hivernale 2016-2017, l'association avait tout fait pour que ce foyer continue d'héberger et d'accompagner 59 femmes, en prolongeant le bail année après année avec l'accord de la Ville. L'une des priorités de l'association était dès lors de le sécuriser en le pérennisant. C'est chose faite avec cette délibération ! Les Œuvres de la Mie de Pain ont signé un bail de longue durée, ce qui va permettre d'entamer des travaux de rénovation du bâtiment, non voué au départ à de l'hébergement. Merci à la Ville de Paris de sa confiance renouvelée et particulièrement au Maire du 13^e, Jérôme Coumet.

Mission accueil et mise à l'abri

Pour répondre immédiatement aux besoins élémentaires
Des personnes en situation de grande exclusion

En 2024, les Œuvres de la Mie de Pain ont assuré la mission originelle d'accueil et de mise à l'abri inconditionnels, anonymes et gratuits grâce aux dispositifs suivants :

- L'Espace Solidarité Insertion l'Arche d'Avenirs
- L'Espace Bienvenue du Refuge
- La Halte de nuit Geneviève de Gaulle-Anthonioz



L'Arche d'Avenirs - Espace Solidarité Insertion (ESI)

L'Arche d'Avenirs est un Espace Solidarité Insertion (ESI) qui accueille de façon inconditionnelle, anonyme et gratuite toute personne en difficulté qui se présente, en journée, du mardi au samedi inclus.

|| La structure et ses missions

L'Arche d'Avenirs est un lieu passerelle qui accueille dans le 13^e arrondissement de Paris des personnes, aux parcours et aux besoins variés : des femmes et des hommes isolés ou en couple, des personnes en situation d'errance, d'exclusion, sans domicile, hébergées en logement précaire ou en « abri de fortune ».

L'Espace Solidarité Insertion :

- Met à disposition un lieu de repos, de mise à l'abri ;
- Favorise l'accès aux services de la vie quotidienne (douche, buanderie, consignes, salles de repos, wifi) ;
- Propose un service de domiciliation. L'informatisation de celui-ci permet aux personnes domiciliées de recevoir les notifications par téléphone.

Un travail social et psychologique (évaluation, orientation, démarches administratives, ouverture et/ou réactualisation de droits, soutien, accompagnement) permet aux accueillis de reprendre la main sur leur parcours, voire d'entamer de nouveaux projets.

Ouverte du mardi au samedi, de 08h30 à 17h00, l'Arche d'Avenirs accueille de façon inconditionnelle, gratuite et anonyme toute personne franchissant ses portes.

|| L'équipe

L'équipe, dirigée par le directeur de l'Arche d'Avenirs est constituée de travailleuses sociales, d'agents d'accueil, d'une coordonnatrice-animatrice, d'une psychologue, et ponctuellement de stagiaires et de volontaires en service civique.

En 2024, l'équipe a développé un travail en réseau avec des partenaires socio-culturels et de la santé pour le bénéfice des personnes accueillies.

La structure comprend également des agents d'entretien du chantier d'insertion Nettoyage pour maintenir le site propre et fonctionnel.

Des **bénévoles** interviennent également au sein de l'Arche d'Avenirs dans le cadre de missions diverses telles que l'accompagnement à des cours de français ou la permanence Culture du Cœur qui propose gracieusement des places de musées ou de spectacles, des sorties, aux personnes accueillies, dans une visée d'accès à la culture pour tous. Un atelier numérique a été mis en place en 2024 par une bénévole pour accompagner, sur rendez-vous, les personnes en difficultés avec l'outil informatique et l'usage du smartphone, et les amener à être en capacité de répondre en autonomie aux exigences administratives de plus en plus digitalisées.

|| Le public de l'Arche d'Avenirs en 2024

Age du public (%) :

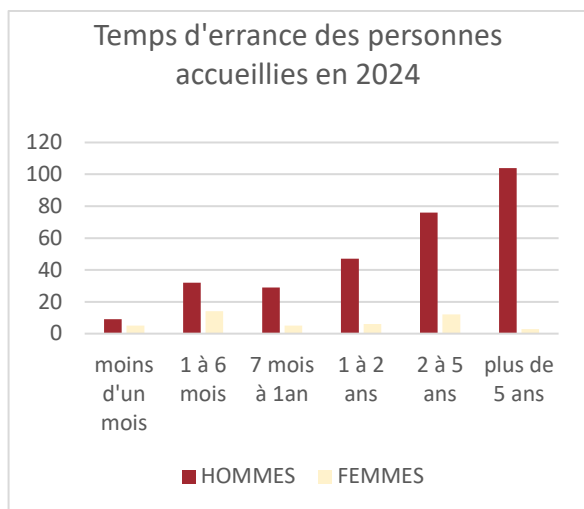
Le public est composé majoritairement de personnes entre 26 et 49 ans. La deuxième tranche d'âge la plus représentée est celle des 50 – 60 ans.

Situation vis-à-vis de l'hébergement des personnes accueillies :

HOMMES	Situation d'hébergement précaire ou sans hébergement
FEMMES	

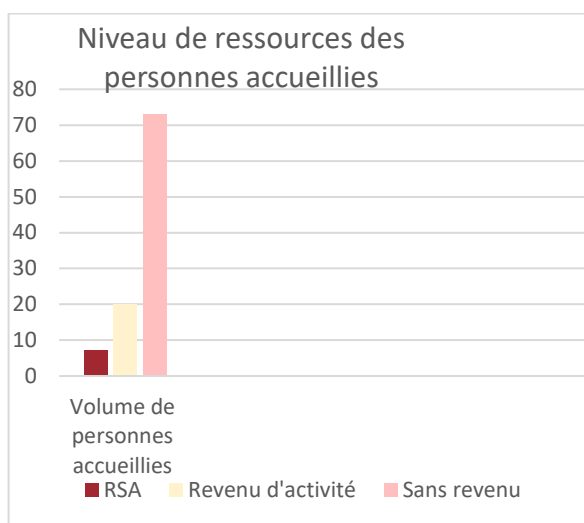
Le public est principalement en situation de grande précarité, sans hébergement ou en hébergement précaire.

Temps d'errance



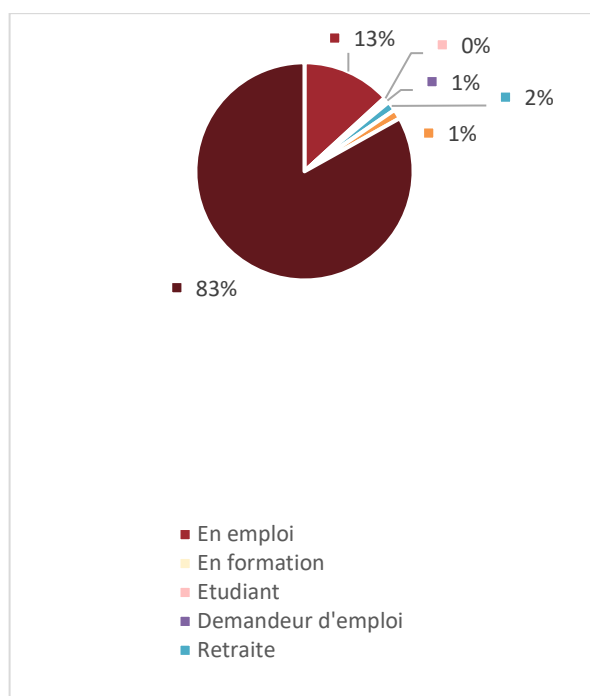
Le public en situation d'errance a connu la rue sur une période entre 2 et 5 ans et plus, les hommes ont un vécu un temps d'errance beaucoup plus important que les femmes.

Niveau de ressources du public (%)



La majorité du public accueilli à l'Arche d'Avenir ne perçoit aucun revenu.

Situation professionnelle des personnes accueillies à l'Arche d'Avenir (%)



La majorité des personnes accueillies (83 %) est sans emploi.

L'activité en 2024

Quelques chiffres

En 2024 :

- 258 jours d'ouverture au public contre 247 en 2023.
- 755 entretiens individuel avec un travailleur social contre 566 en 2023.
- 42 consultations psychologiques contre 146 en 2023 (congé maternité de la psychologue).

L'Espace Bienvenue du Refuge

L'Espace Bienvenue est un dispositif de mise à l'abri d'urgence implanté au cœur du Refuge des Œuvres de la Mie de Pain, qui accueille des hommes isolés en situation d'errance et/ou en grande précarité, généralement orientés par les maraudes du territoire parisien et plusieurs partenaires. Toute personne se présentant à l'Espace Bienvenue peut également être accueillie, sous réserve de place disponible.

|| Le dispositif et ses missions

L'Espace Bienvenue du Refuge comprend **28 places** réparties au sein de sept unités d'hébergement, qui contiennent chacune quatre places et une douche.

L'Espace Bienvenue accueille des hommes orientés par différents acteurs du territoire. Les personnes hébergées peuvent ainsi bénéficier d'une semaine de répit dans un quotidien d'errance, sous forme d'un hébergement et d'un accompagnement sanitaire et social adapté, si elles le souhaitent.

L'Espace Bienvenue est plus qu'un lieu de répit : il est à la fois un lieu d'hébergement, de réinsertion et de resocialisation pour les personnes sans-abri.

La mission d'accueil inconditionnel de la structure comprend les objectifs suivants :

- Assurer la sécurité ;
- Constituer pour les personnes sans-abri un lieu ressource où marquer une pause dans l'errance ;
- Établir un premier contact, dans la perspective d'engager un lien plus pérenne qui permette de « sortir de la rue » ;
- Proposer trois repas par jour ;
- Permettre aux personnes hébergées de faire un point sur leur situation administrative auprès d'un travailleur social ;
- Rencontrer l'équipe de l'infirmier pour échanger sur leur parcours de soins ou sur toutes les questions relevant de la santé et de la prévention avec possibilité de consulter un médecin bénévole, une kinésithérapeute bénévole, et des étudiants en podologie.

Au sein de l'Espace Bienvenue, les personnes hébergées ont accès :

- À un hébergement temporaire dans une chambre de 4 places avec mise à disposition du matériel de couchage à usage unique (drap,

couverture), des kits d'hygiène (brosse à dents, dentifrice ...), vêtements si nécessaire ;

- À une bagagerie collective ;
- À l'infirmier ;
- Aux permanences (juridiques, sécurité sociale) qui ont lieu au Refuge et durant lesquelles il est possible de rencontrer un professionnel pour échanger au sujet de leur situation, obtenir des informations sur leurs droits et constituer un dossier ;
- Au vestiaire du Refuge, pour les besoins en vêtements.

|| L'équipe

L'équipe encadrée par un chef de service est constituée :

- Des agents d'accueil qui répondent aux questions des personnes hébergées sur le fonctionnement de l'établissement et les orientent au sein des locaux, mais aussi à l'extérieur. Ils travaillent à la création de lien et fournissent aux personnes accueillies le matériel dont elles ont besoin ;
- Du moniteur-éducateur qui gère l'accueil et les sorties des personnes hébergées, en lien avec le responsable de l'Espace Bienvenue. Il les reçoit également en entretien dans le cadre des permanences sociales et les oriente au mieux vers les structures partenaires les plus adaptées à leur situation.



|| Le public en 2024

Les personnes hébergées à l'espace Bienvenue sont des **hommes majeurs isolés**, parfois marqués par un long parcours d'errance, parfois par une perte soudaine de logement.

Certains, très isolés, ont pour seul lien les équipes de maraudes qui passent les voir dans la rue de temps à autre dans le but de maintenir un contact avec eux et de leur proposer un repas, des vêtements et des soins d'urgence si besoin.

Les hommes accueillis sont orientés par différents acteurs du territoire tels que la Brigade d'Assistance aux Personnes Sans-Abri (BAPSA), le Recueil social de la RATP, l'association Aurore-Halte Jeunes Emmaüs, la Croix-Rouge, l'Association de Santé Mentale (ASM 13), l'association Gaïa ou encore la Péniche du Cœur.

Souvent, les personnes en situation d'errance accueillies ont des profils variés et cumulent difficultés sociales, économiques et de santé.

Pour apporter à chacune de ces personnes une réponse ou une solution adaptée à sa situation, les Œuvres de la Mie de Pain mettent en œuvre un accueil et un accompagnement personnalisé.

Parmi les personnes que nous hébergeons temporairement, nous pouvons distinguer les problématiques suivantes :

- Très désocialisées sans aucune demande ;
- Qui formulent une demande, mais soit rencontrent des difficultés physiques, psychologiques ou à se mobiliser, soit sont dans l'incapacité matérielle d'y répondre ;
- Dont la rue est devenue un mode de vie et pour lesquelles l'acceptation d'être hébergées dans un centre est difficile ;
- Nouvellement à la rue.

Les personnes au profil très désocialisé refusent souvent dans un premier temps la place d'hébergement proposée par les maraudes (au

Refuge de la Mie de Pain ou dans d'autres centres d'hébergement). Il faut plusieurs tentatives aux équipes de maraudes pour parvenir à convaincre ces personnes d'accepter la place proposée.

De nombreuses personnes accueillies pour la première fois au Refuge repartent sur le champ, très vite assaillies par l'angoisse de l'enfermement et/ou la peur de perdre ses lieux de repères au sein de la rue.

Certaines personnes accueillies ont encore de la famille. La séparation d'avec cette famille alourdit encore leur situation.

D'autres personnes, nouvellement à la rue, ne connaissent pas les dispositifs et les prestations proposées par les associations.

Dans un premier temps, ces personnes essayent de garder contact avec des connaissances, voire des amis. Certaines personnes accueillies à l'Espace Bienvenue souffrent d'addictions à l'alcool, aux drogues dures et/ou aux jeux. Ces addictions peuvent expliquer leurs difficultés à gérer un budget.

De nombreux hommes accueillis sont aussi atteints de graves problèmes de santé, qu'ils soient psychologiques/psychiatriques ou somatiques (pathologies lourdes telles que diabète, cancer ou troubles cardiaques).

Parfois, des difficultés relationnelles et des troubles comportementaux apparaissent chez les personnes accueillies durant leur séjour. Ce phénomène est directement lié à leur long parcours de rue et d'errance. La socialisation de certains hommes hébergés peut être rendue difficile, voire impossible, par l'absence de régularisation et une situation administrative précaire.

D'une façon générale, notre public est fortement marqué par le découragement et l'absence d'estime de soi. L'une des missions de l'équipe est de les accompagner pour retrouver espoir et confiance.

|| L'activité en 2024

L'accueil temporaire des personnes sans-abri ne fait pas uniquement appel à des prestations d'hébergement. Il sollicite le savoir-faire de tous et la mise en œuvre d'une première approche d'accompagnement social à travers :

- La création de liens de confiance grâce au respect et au non-jugement des personnes hébergées ;
- Le repérage des personnes isolées et en situation de grande exclusion, afin de les rassurer ;
- L'évaluation des besoins et des demandes des personnes rencontrées par un travailleur social,
- L'accompagnement vers une solution d'hébergement plus stable et l'amélioration du mieux-être ;
- Le maintien des relations avec les partenaires pour une meilleure prise en charge.

L'Espace Bienvenue propose les prestations suivantes :

- Un hébergement temporaire (un lit et une étagère) ainsi que, sur demande formulable à n'importe quel moment de la journée : du matériel de couchage à usage unique (draps, couvertures, taies d'oreiller) ; des kits d'hygiène (brosse à dents, dentifrice, rasoirs, serviettes jetables, gel douche, shampoing) ; des sous-vêtements et vêtements de rechange (voir ci-dessous) ; et un accès à la bagagerie.

|| Le vestiaire

Des bénévoles de l'association animent un vestiaire social, à proximité de l'Espace Bienvenue, à partir de dons de vêtements de la part de particuliers ou d'entreprises organisant des collectes spécifiques.

Le vestiaire est ouvert tous les mardis après-midi, sur orientation des travailleurs sociaux et agents d'accueil des différentes structures de l'association, ou à d'autres moments selon les urgences.

- Des permanences sociales durant lesquelles il est possible de rencontrer un professionnel pour échanger au sujet de sa situation et obtenir des informations sur ses droits. L'équipe effectue un premier diagnostic des besoins et mobilise les partenaires du Refuge afin de commencer à y répondre de façon adaptée.
- Un accès à l'infirmerie pour : échanger avec l'équipe de l'infirmerie sur son parcours de soin ou sur toute question relevant de la santé et de la prévention ; réaliser des soins de première nécessité ; rencontrer un médecin bénévole, une kinésithérapeute bénévole, un psychiatre (les mardis) et des étudiants en podologie.
- Les activités collectives du Refuge, qui rythment la vie de l'Espace Bienvenue. Ces moments sont l'occasion de passer un moment convivial avec les autres personnes accueillies, et de rencontrer l'équipe sociale dans un cadre différent, ce qui facilite les liens et la confiance.

Quelques chiffres

En 2024 :

- 28 places de répit, réparties en 7 dortoirs de 4 lits.
- Plus de 836 personnes accueillies dont 802 orientées par les partenaires de l'association et 32 en accès direct.

En 2024, plus de 550 entrées ont été comptabilisées par les bénévoles : plus du double par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique notamment par l'augmentation des besoins liée à l'ouverture d'une nouvelle unité d'hébergement au Refuge, et une meilleure connaissance du dispositif en interne.

La Halte de Nuit Geneviève de Gaulle-Anthonioz

Depuis le 1^{er} septembre 2021, les Œuvres de la Mie de Pain ont en charge la gestion d'une halte de nuit pour 15 femmes sans-abri, en plein cœur de Paris, en face du Panthéon, dans des locaux mis à disposition par la Mairie du 5^e : le Foyer Geneviève de Gaulle - Anthonioz.



|| La structure et ses missions

La Halte de Nuit, ouverte depuis le 1^{er} septembre 2021, est située au sein des locaux de la Mairie du 5^e arrondissement de Paris, au niveau de la cour intérieure. Cette surface comporte :

- Un espace d'accueil collectif ;
- Deux dortoirs permettant d'héberger 15 femmes seules (couchages superposés complétés par des casiers individuels) ;
- Une cuisine ;
- Des sanitaires et douches associés à un espace buanderie.

Parmi les places disponibles à la Halte de nuit :

- 5 sont réservées à la coordination 115,
- 10 sont destinées aux maraudeurs et autres orienteurs, dont l'Arche d'Avenirs de l'association.

Alimentation

Les femmes accueillies à la Halte de nuit ont la possibilité de prendre leurs dîners et leurs petits déjeuners sur place. Les repas, équilibrés et adaptés à leurs besoins, sont quotidiennement livrés en liaison froide. Ces repas sont confectionnés par la cuisine du Refuge, aidée du Chantier d'Insertion Restauration des Œuvres de la Mie de Pain. Des fours à micro-ondes permettent la remise en température des repas.

Hygiène

Sont distribués des kits d'hygiène et du matériel de couchage, incluant : serviettes jetables, gels douche et shampoings, brosses à dents et dentifrices, produits d'hygiène féminine, draps, couvertures et taies d'oreiller...

Accompagnement

Chaque prise en charge sociale se déroule selon les trois étapes suivantes :

1. Entretien d'évaluation et diagnostic social,
2. Plan d'action individualisé et émergence/élaboration du projet personnel,
3. Suivi et orientation.

Pierre angulaire de l'action du service, l'accompagnement socio-éducatif des femmes accueillies est centré sur leurs besoins. En privilégiant l'écoute, le soutien et la participation active de chaque intéressée, la démarche suivie vise la mise en œuvre de toute action favorisant leur autonomie.

L'accompagnement social mené à la Halte de Nuit comporte plusieurs axes :

- L'accompagnement dans les démarches administratives (renouvellement de titre de séjour, mise en relation avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, ouverture d'un compte bancaire, etc.),
- La consolidation des droits sociaux (Sécurité Sociale, la Complémentaire Santé Solidaire, l'Aide Médicale d'État, Pôle emploi, le Revenu de Solidarité Active, etc.),
- L'accompagnement dans les parcours de soins en lien avec les professionnels de santé
- L'accompagnement dans le parcours d'insertion professionnelle par la formation ou l'accès à l'emploi (Dispositif Premières Heures, Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, orientation vers des dispositifs d'Insertion par l'Activité Économique externes à la Mie De Pain, ou encore reprise d'études).
- Le travail en partenariat marqué en 2024 par la collaboration avec la BAPSA.

|| L'équipe

L'équipe de la Halte de Nuit comprend une coordonnatrice en charge du fonctionnement et de l'accompagnement social des femmes, des moniteur-éducateurs en charge du réapprentissage des gestes du quotidien et des règles de la vie en collectivité, et des agents d'accueil de jour et de nuit.

|| Le public en 2024

Provenance des femmes accueillies à la Halte

A l'origine de l'orientation vers la Halte de nuit	Proportion du public concerné (nombre)
Recueil social de la RATP	5
Samu social	13
Maraudes	2
Accueils de jour	15
Admission directe	12
BAPSA	3

La majorité des femmes accueillies a été orientée par le Samu Social et les accueils de jours, dont celui des Œuvres de la Mie de Pain, l'Arche d'Avenir.

Âge des femmes mises à l'abri

La moyenne d'âge des femmes mises à l'abri est de 41 ans (de 18 à 79 ans).

Sorties :

35 femmes ont quitté la structure dont 22 pour des orientations vers des centres d'hébergement et vers des logements pérennes.

	Nombre de femmes concernées
Départ volontaire	11
Centre d'Hébergement d'Urgence, CHRS	17
Logement privé et pension de famille	5
Fin de prise en charge	1
Hospitalisation	1

|| L'activité en 2024

Chaque entrée fait l'objet d'un entretien individuel. À partir des besoins repérés chez la femme accueillie, l'équipe lui propose deux types d'aide : l'une en matière d'accès aux droits, l'autre en matière de soutien à l'insertion, ce tout au long d'un processus visant son autonomie. Notre volonté d'inscrire les femmes hébergées dans la vie du quartier se traduit par :

- Le développement, au sein de la structure, d'activités menées par des associations du 5^e arrondissement,
- La participation des femmes hébergées à la distribution des repas assurée par les équipes bénévoles des OMDP auprès des personnes en situation de précarité, le dimanche midi.
- Une permanence assurée par une travailleuse sociale 2 à 3 fois par semaine.

Les problématiques rencontrées en 2024 :

- Peu de propositions d'orientation adaptées après 3 mois d'accueil.
- De nombreuses sollicitations de particuliers en plus des demandes de partenaires, auxquelles il n'est pas toujours possible de répondre.

Quelques chiffres

En 2024 :

- 50 femmes accueillies (contre 55 en 2023) dont 35 nouvelles entrées.
- 5 475 nuitées (contre 4003 en 2023).
- 135 jours de durée moyenne de séjour pour les femmes qui ont quitté la structure en 2024 (contre 72 en 2023, du fait de la saturation des dispositifs de suite).
- Taux d'occupation : 97%.

Mission Hébergement

Pour sortir les personnes de la rue en les aidant à accéder à une solution de logement adapté et durable

Les Œuvres de la Mie de Pain accueillent au sein de ses trois centres d'hébergement les personnes sans-abri, ce qui leur permet de se libérer de l'urgence de la recherche journalière d'un toit et de nourriture. Après cette première phase, l'association tâche de devenir une passerelle entre le provisoire et le durable, entre la rue et une solution adaptée de logement.

- Le Refuge - Centre d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion pour hommes
- Focus sur le nouveau dispositif de la plateforme pour personnes en grande précarité
- Le Foyer Vergniaud - Centre d'Hébergement pour femmes
- Le Foyer Notre-Dame - Centre d'Hébergement pour femmes



Le Refuge - Centre d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion

Fondé en 1932 et reconstruit en 2014, Le Refuge est dédié à l'accueil d'hommes majeurs isolés. Ouvert 24 heures sur 24, et 365 jours par an, il permet depuis dix ans l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social d'un public très précarisé. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

|| La structure et ses missions

Selon les valeurs portées par l'association depuis de nombreuses années, **l'accueil au Refuge est inconditionnel et anonyme.**

Le Centre d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion du Refuge (hors Espace Bienvenue) dispose de 349 places.

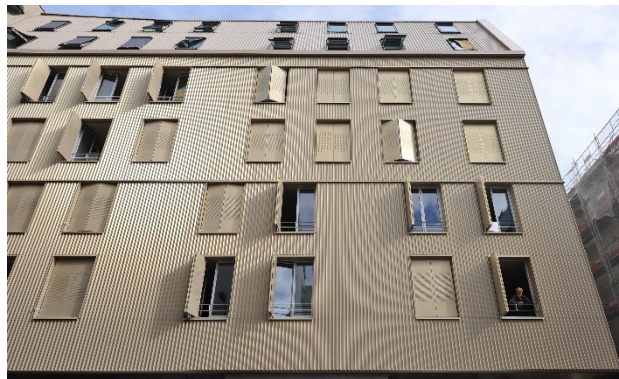
- 272 places d'urgence et d'insertion distribuées sur 6 étages. Les orientations émanent du SIAO.
- 60 places au Bat4 : 30 places pérennes en dortoirs de 14 et 16 personnes et 30 places complémentaires mobilisables en cas d'urgence exceptionnelle. Les orientations émanent du 115 en lien avec le SIAO.
- 17 places grands marginaux créées depuis mai 2024 dans un contexte de Jeux Olympiques.

Le Refuge dispose également d'une salle de restaurant, d'une cafétéria, d'une salle multi-activités (télévision, jeux, livres, ordinateurs avec accès à Internet), de nombreux bureaux, d'un grand hall d'accueil, d'une infirmerie, d'un vestiaire, d'un salon de coiffure et d'un jardin aménagé avec un potager tenu par les hébergés.

Le Refuge propose aux personnes hébergées un lieu de vie sécurisant, où elles se sentent suffisamment bien pour se reconstruire, tout en favorisant leur projection vers un ailleurs. Elles sont domiciliées au Refuge et bénéficient d'une boîte aux lettres.

|| L'équipe

Les agents d'accueil s'assurent de la sécurité des personnes hébergées, de la bonne transmission des informations, de la réponse apportée à leurs besoins élémentaires et du respect des règles liées à la vie en collectivité. Ils gèrent les moments de crise en proposant une présence et une écoute bienveillante.



L'équipe sociale, composée de travailleurs sociaux et d'une monitrice-éducatrice, garantit un accompagnement social global et individualisé :

- Accompagner les personnes accueillies dans les démarches liées à leur projet de vie (santé, logement, situation administrative, insertion professionnelle, accompagnement vers l'autonomie) ;
- Soutenir les personnes dans les gestes de la vie quotidienne ;
- Favoriser et coordonner l'intervention des différents partenaires, internes comme externes (autres services sociaux, médecins, juristes, famille, etc.), autour de la personne accueillie, afin de répondre à ses besoins.

Pour garantir l'individualisation de leur accompagnement, l'équipe met en œuvre différentes modalités d'intervention, telles que des entretiens éducatifs, des entretiens informels au sein des lieux communs, des interventions dans les chambres (simples visites ou travail éducatif) et des accompagnements physiques à l'extérieur du Refuge.

La mission principale du psychologue au sein du Refuge est d'accompagner les résidents dans leur démarche d'insertion en leur proposant un soutien psychologique individuel et des temps collectifs afin de les remobiliser.

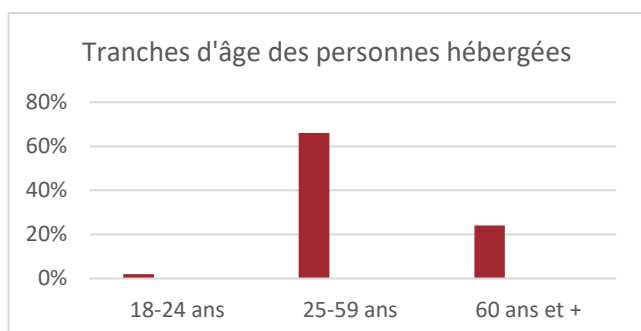
Le psychologue participe au bon fonctionnement du centre et à la qualité des prestations et services fournis, notamment en :

- Contribuant au travail d'accueil, d'information et d'orientation des personnes hébergées,
- Jouant un rôle d'interface avec le réseau partenarial à la fois interne et externe à l'Association,
- Suivant une « file active » de résidents du Refuge (entretiens, ateliers individuels et/ou collectifs),
- Soutenant l'analyse clinique des situations.

Enfin, **de nombreux bénévoles** soutiennent les équipes pluridisciplinaires, notamment dans les domaines suivants : infirmerie, service du repas, domiciliation, vestiaire, activités, cours de français.

|| Le public du Refuge en 2024 (hors Bâtiment 4)

Âge



En 2024, la tranche d'âge des personnes hébergées la plus représentée se situe entre 25 et 59 ans.

Montant des ressources des personnes hébergées au Refuge (%)

	Proportion du public concerné
Sans ressources	52
< 1000€	31
Entre 1000€ et 2000€	13
Non connu	4

La moitié des personnes ne perçoit aucune ressource. 1/3 a un revenu inférieur à 1000€.

La présence de personnes hébergées ayant un niveau de ressource entre 1000 et 2000€ s'explique par :

- une admission au sein du Refuge en étant salarié, mais en grande précarité par rapport au logement ;
- une évolution du projet professionnel de certains grâce à l'accompagnement social effectué par les salariés du Refuge.

Origine des ressources des personnes hébergées au Refuge (%)

	Proportion du public concerné
Sans ressources	53
Salaire	20
Allocation Adultes Handicapées	9
Retraite	8
RSA	7
Allocation chômage	3

Seuls 20% des personnes hébergées ont une activité salariée. Toutefois la majorité est sans ressource.

Le Refuge répond aux besoins des personnes les plus en difficulté sur le territoire parisien, notamment du point de vue économique, en cohérence avec le public cible décrit dans le projet associatif des Œuvres de la Mie de Pain.

Deux réalités se dégagent : une part des hébergés perçoit des ressources ; l'autre est dépourvue de tout moyen.

|| Le public en 2024 du Bâtiment 4

Il s'agit d'un dispositif d'hébergement d'urgence. Ce bâtiment a une capacité d'accueil de 60 places (30 pérennes et 30 pour dispositif répit) réparties sur 4 dortoirs.

Les 30 places pérennes :

Les 30 places, réparties sur les dortoirs du Bâtiment 4, ont été stabilisées après la mise en place du dispositif hivernal de décembre 2021. Les hébergés de ce dispositif bénéficient d'un référent social et ont accès aux mêmes services que les hébergés en chambres.

Âge

En 2024, les personnes hébergées ont une moyenne d'âge de 42,5 ans allant de 27 à 78 ans.

Orientations et admissions en 2024

Orienteurs	Nombre de personnes admises
115	4
Jeux Olympiques	15
Espace Bienvenue	10
Tela 13	8

Toutes les personnes orientées ont été admises, à l'exception de deux hommes dont l'état de santé ne le permettait pas.

Les 30 places pour le dispositif répit :

Les orientations sur ce dispositif sont effectuées par le 115 pour une durée de 7 jours. Les personnes bénéficient de tous les services présents au sein du Refuge : infirmerie, réfectoire, domiciliation, ...

Dans le contexte des Jeux Olympiques, ce dispositif a été mobilisé pour l'orientation de 11 personnes dont 3 ont refusé.

A l'issue de leur prise en charge, elles ont été orientées principalement vers d'autres centres d'hébergement.

Âge

En 2024, les personnes hébergées ont une moyenne d'âge de 42,5 ans, allant de 18 à 74 ans.

Une présence de personnes âgées conséquente mais également une sollicitation du 115 pour ces places par de nombreux jeunes.

Le petit plus vert :

Le site du Refuge est équipé de panneaux solaires destinés à la fois à la production d'eau chaude de la structure (couvrant 15% des besoins) et à celle d'énergie électrique.

L'activité en 2024

Quelques chiffres

Le Refuge en 2024 :

- 323 hommes hébergés ;
- 95 363 nuitées (95 448 en 2023) ;
- 33 sorties (hors décès).

Le Bâtiment 4 :

- 519 hommes hébergés par rotation hebdomadaire ;
- 14 469 nuitées (9992 pour les places pérennes et 4 477 pour les places répit) ;
- 17 places pour personnes en grande précarité.



La plateforme pour personnes en grande précarité

En 2024, l'association a poursuivi sa mission d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes en situation de grande précarité.

En effet, le gouvernement s'était engagé à créer des places pour les grands marginaux errants à proximité des installations olympiques.

C'est dans ce contexte, que l'association s'est positionnée pour apporter son expertise et ainsi proposer la mise en place d'une plateforme à destination de personnes en situation de marginalisation.

La capacité d'accueil de cette plateforme, située dans les locaux du Refuge, est de 17 places avec une possibilité d'accueillir des duos de rue et des animaux de compagnie.

L'équipe

Elle est composée d'agents d'accueil, d'accompagnants éducatifs et sociaux, d'un veilleur de nuit, d'un travailleur social et d'un chef de service. L'équipe est présente 24h/24h du lundi au dimanche, pour assurer une présence continue auprès des personnes hébergées.

Le public accueilli :

Toutes les personnes orientées étaient installées en abris de fortune, tentes, squats, à même la rue en zone d'organisation des jeux olympiques.

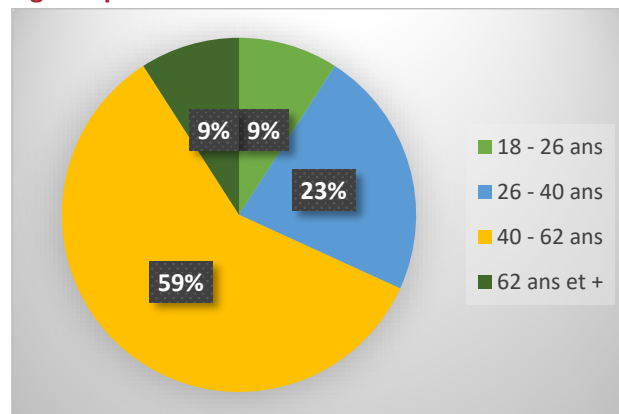
Elles ont été repérées par les maraudes intervenant sur les territoires concernés. L'équipe a travaillé leur accueil en amont, en allant à leur rencontre.

En 2024, 22 personnes ont été orientées. Deux d'entre eux ont refusé l'orientation.

L'installation dans les locaux permis de créer 4 binômes qui vivaient en rue ensemble. Ce critère a été déterminant pour les personnes à accepter la proposition d'hébergement.

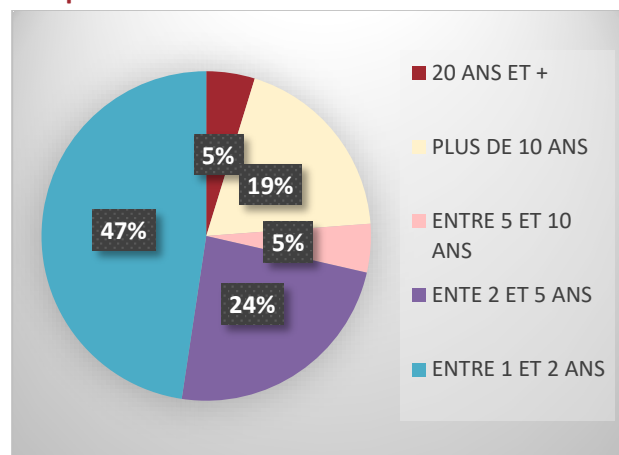
Un des binômes est constitué d'un père et son fils. Ils sont installés dans la même chambre.

Age du public accueilli :



La majorité du public accueilli a entre 40 et 62 ans. Le plus jeune est âgé de 22 ans, et le plus vieux a 65 ans.

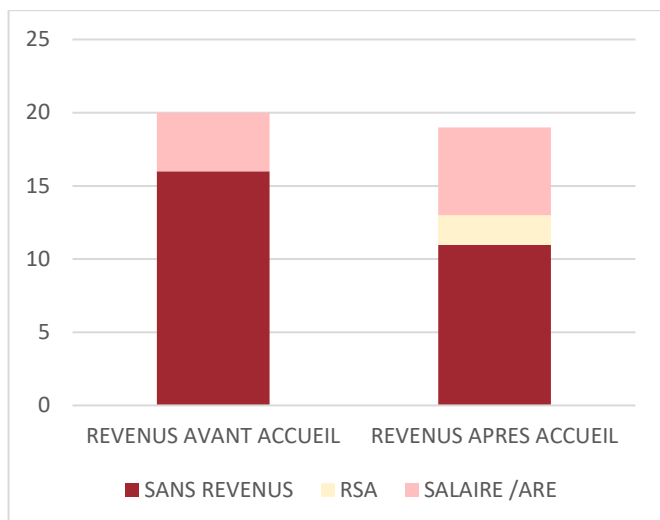
Temps d'errance avant l'accueil :



Plus de la moitié des personnes ont vécu plus de deux ans en rue. Environ un quart y a passé entre 5 et 20 ans. 5 personnes ont connu plusieurs périodes d'incarcération. Et 4 ont eu un parcours d'accueil par l'aide sociale à l'enfance.

Sur les 22 personnes orientées au total, 18 n'avaient jamais sollicité le 115, et n'existaient pas sur le logiciel SI SIAO. Une fiche SIAO a été créée par l'équipe pour chaque personne accueillie.

Ressources financières des personnes accueillies



La quasi-totalité des personnes accueillies en 2024 ne disposait pas de ressources financières à l'arrivée au centre.

L'équipe a accompagné deux personnes dans le cadre de l'ouverture des droits RSA, et une des deux personnes dans sa démarche de demande de retraite.

Un accompagnement social global et sur mesure

Le volet insertion professionnelle :

L'équipe a mis en place un accompagnement autour des démarches d'insertion : ouverture des droits, définition de projets professionnels, élaboration des CV.

Les partenariats ont également permis de favoriser l'accès à l'emploi : avec TELA 13 régie de quartier une personne a accédé à l'emploi ; celui-ci assure également un lien avec le pôle IAE notamment pour le dispositif premières heures.

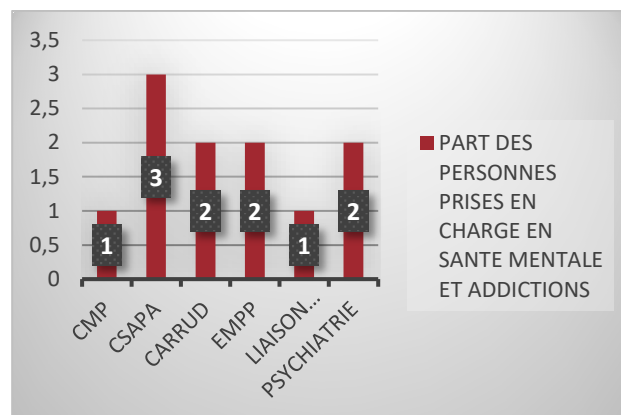
Le volet accès au soin :

L'équipe a accompagné chaque personne à la mise en place des soins liés à leur situation de santé somatiques.

- 3 personnes dans leur orientation vers les soins dentaires, généraux, ophtalmologiques ;
- 4 vers des soins spécialisés en réponse à la détection de cirrhose, pancréatites et

syndromes neurologiques de manques d'alcool.

Part des personnes prises en charge en santé mentale et addictions



A la demande des personnes ou sur proposition, l'équipe a mis en place 4 accompagnements en addictologie.

Au quotidien l'équipe accompagne les personnes présentant une addiction vers la réduction des risques avec possibilité de consommation d'alcool en salle collective et stockage en casier individuel. De la sorte, les consommations ne constituent pas un tabou. Elles sont régulées et permettent aux personnes de ne pas être dans l'obligation de consommer sur la voie publique.

Cet accompagnement s'inscrit dans le travail en partenariat avec les CSAPA.

L'équipe a le souci de respecter le rythme de réapprentissage des repères jour/nuit et sur les temps de repas.

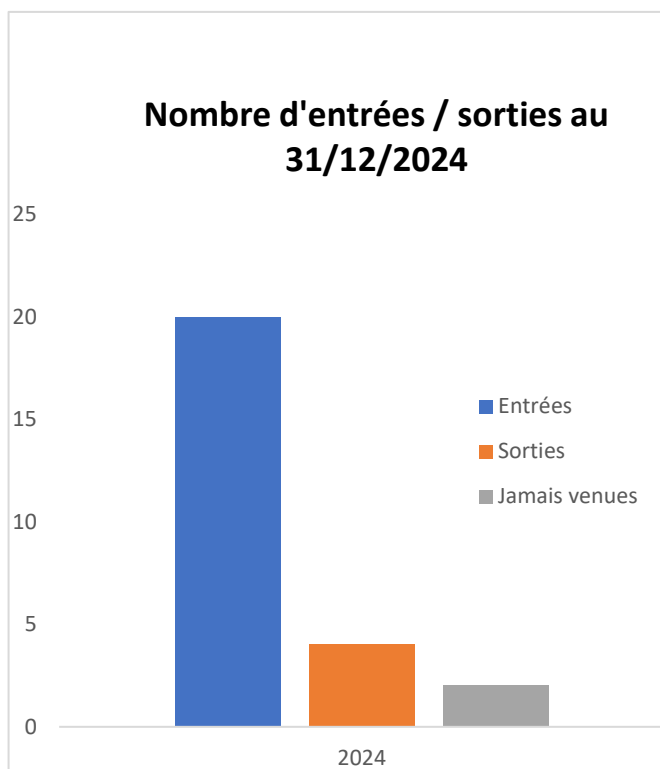
Le volet insertion par le logement :

L'équipe a majoritairement réalisé des demandes d'orientation vers le logement social (6 personnes) et vers les résidences sociales (3 personnes). Les autres demandes sont orientées vers la pension de famille, une communauté thérapeutique, une communauté EMMAUS et une vers une résidence sénior.

Le volet Hygiène :

Un regard particulier est mis sur l'hygiène vestimentaire et corporelle.

Les orientations : entrées et sorties



22 personnes ont été orientées en 2024 vers la plateforme, certaines personnes ayant choisi de décliner la proposition d'intégration du dispositif.

Les sorties :

Quatre sorties ont eu lieu en 2024, deux vers un dispositif similaire porté par une autre association afin de bénéficier d'une chambre individuelle, et une autre pour un retour volontaire au pays. La dernière sortie correspond à une fin de prise en charge du fait de la non-adhésion aux principes et aux valeurs du dispositif, par la personne hébergée, qui souhaitait retourner vivre à la rue. L'équipe de la plateforme est restée en contact avec la structure de soin suivant cette personne, afin de s'assurer de la poursuite de son parcours.

Au-delà des sorties, chaque jour de belles évolutions sont à constater : acceptation des règles de vie, participation à la vie collective, diminution de certaines addictions, entrée dans un parcours d'insertion ou de soin, etc.

Perspectives 2025 :

En 2025, l'équipe souhaite mettre en place des interventions collectives de prévention et d'information sur la consommation d'alcool et l'usage de drogues.

Les Foyers femmes - Centres d'Hébergement

Le Foyer Vergniaud et le Foyer Notre-Dame sont des Centres d'Hébergement accueillant des femmes isolées avec parcours de rue.

En 2024, les Foyers femmes de l'association La Mie de Pain a réalisé leurs missions au sein de leurs structures, mettant en œuvre des initiatives sociales dynamiques pour soutenir et accompagner les femmes hébergées, vers des sorties positives de ces foyers. L'engagement constant des équipes a permis d'observer des avancées significatives dans la remobilisation et l'autonomie des femmes suivies.

Le Foyer Vergniaud

Ouvert en novembre 2016 dans le 13^e arrondissement de Paris, il a une capacité d'accueil de 59 places.

Le bâtiment était mis à disposition par la Ville de Paris au départ temporairement pour la période hivernale. Une reconduction annuelle a permis de poursuivre l'hébergement de 59 femmes dans ce foyer depuis près de dix ans. Il accueille les femmes au sein de chambres partagées de deux à quatre personnes. Elles bénéficient également d'espaces collectifs au sein desquels elles peuvent participer à des activités de remobilisation et partager des moments de la vie quotidienne.

La proximité de ce Foyer avec le Refuge permet aux femmes de bénéficier de la prise de repas (hors petits déjeuners livrés sur place) au Refuge ainsi qu'à l'accès à ses divers services essentiels : infirmerie, permanence CPAM, domiciliation et vestiaire.

Grâce au soutien de la Ville de Paris et de la Mairie du 13^e, le Foyer Vergniaud va être pérennisé, la décision ayant été prise officiellement le 17 décembre 2024, par le Conseil de Paris. L'association va pouvoir lancer un projet de rénovation de ce bâtiment qui n'était pas destiné à de l'hébergement initialement, afin d'accueillir encore plus dignement les femmes orientées.

Le Foyer Notre-Dame

Ouvert fin février 2020, juste avant le confinement sanitaire, dans le 15^e arrondissement de Paris, le Foyer Notre-Dame a une capacité d'accueil de 49 places.

Bien que ces locaux n'autorisent aucune projection à long terme du fait de leur mise à disposition non pérenne, ils donnent aux femmes accueillies un hébergement sécurisant et reposant durant un temps. Les femmes hébergées au Foyer Notre-Dame peuvent se rendre au Refuge via une ligne de bus directe pour bénéficier de prestations comme les permanences CPAM, la domiciliation ou l'infirmerie.

Les femmes sont hébergées dans des chambres pour une ou deux personnes, réparties sur deux étages. La configuration des lieux offre des espaces vastes et variés favorables à une vie collective agréable, ainsi qu'une ouverture sur une cour intérieure. Le Foyer Notre-Dame donne aux hébergées la possibilité de se restaurer sur place (livraison des repas confectionnés au Refuge - trois repas quotidiens distribués). De plus, le site disposant d'une cuisine, les femmes hébergées peuvent occasionnellement cuisiner dans le cadre d'ateliers et de projets encadrés par l'équipe. Le règlement du Foyer impose par ailleurs aux femmes hébergées de participer à l'entretien des parties communes le week-end et de veiller à la bonne tenue de leurs espaces privés.



|| Les missions communes

Au sein des deux Foyers, une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, d'agents d'accueil, d'un psychologue et d'un animateur socio-culturel, assure au quotidien un accompagnement social, éducatif et administratif adapté aux besoins spécifiques de chaque femme hébergée :

- Évaluer la situation et proposer un accompagnement social et administratif global adapté ;
- Accompagner vers les services de soins spécifiques ;
- Accompagner vers l'autonomie et l'insertion socio-professionnelle ;
- Créer du lien social ;
- Assurer la sécurité ;
- Préserver l'intégrité et l'intimité ;
- Veiller à l'épanouissement personnel et psychique.

Les admissions

Les deux foyers travaillent en lien direct avec le SIAO Urgence de Paris, son principal orienteur, qu'ils informent de toute place vacante afin de rapidement mettre à l'abri une nouvelle femme.

Chaque femme orientée est reçue en entretien de préadmission par un travailleur social qui s'assure de l'adaptation de la future prise en charge à la situation, avant d'intégrer le dispositif lors d'un rendez-vous d'admission fixé ultérieurement.

Cependant, l'équipe se montre disponible pour un accueil d'urgence des femmes en situation d'errance qui sont signalées comme vulnérables. Dans ce cas, une admission directe est validée en vue d'une mise à l'abri la plus rapide possible.

Les raisons les plus fréquentes d'orientation vers les Foyers femmes sont : les situations d'errance, les ruptures de parcours, les pertes de logement, les ruptures de liens familiaux, les sorties d'hôpitaux, d'autres structures de soins ou d'autres structures d'hébergement, ainsi que les violences conjugales.

Les Foyers accueillent donc des femmes vulnérables majeures qui ont besoin de se reconstruire, de reprendre confiance en elles et en les personnes qui

les entourent, et d'être accompagnées dans des démarches de construction d'un projet de vie futur, en vue d'une (ré)insertion sociale à court, moyen ou long terme.

Le fonctionnement des deux Foyers

Les Foyers sont ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ils garantissent un accueil inconditionnel à toute personne orientée par le SIAO Urgence Paris. L'équipe, présente de jour comme de nuit, assure la sécurité de ces lieux de vie à taille humaine en proposant un accompagnement de proximité, sécurisant et bienveillant, tout en faisant respecter les règles de vie dictées par le règlement de fonctionnement.

L'accompagnement social global

La prise en charge au sein du Foyer est conditionnée à un contrat de séjour, signé dans les premiers jours suivant l'arrivée.

Chaque femme hébergée bénéficie, au sein du Foyer, d'un accompagnement social et administratif propre à sa situation personnelle (âge, situation administrative, parcours, traumatismes, projets, situation financière et professionnelle, autonomie, intégration, etc.). Un projet personnalisé est établi avec elle en fonction de ses objectifs, de ses limites, de ses besoins et des observations quotidiennes de l'équipe.

Enfin, l'équipe du Foyer propose aux femmes hébergées un accompagnement éducatif quotidien en soutenant les plus vulnérables d'entre elles dans les actes de la vie quotidienne (repas, hygiène, gestion de l'espace privé en chambre ou accompagnements à l'extérieur).

|| L'équipe pluridisciplinaire

La direction des deux Foyers est commune à celle du Refuge et les astreintes sont assurées par l'équipe d'encadrement.

Malgré les configurations distinctes de chacune des structures, un travail d'harmonisation a été réalisé sur les 3 sites (Halte de Nuit comprise) afin de mutualiser les pratiques, les compétences et les

fonctionnements. Chaque site possède sa propre équipe pluridisciplinaire mais depuis plusieurs mois les 3 équipes travaillent ensemble afin qu'elles puissent également constituer une seule et même équipe dédiée au pôle Femmes.

Cette mutualisation sur le pôle Femmes permet de d'harmoniser les pratiques et favorise une meilleure connaissance du fonctionnement des différentes structures par chaque professionnel du pôle. Cela favorise également une continuité dans la qualité de l'accompagnement et des actions engagées.

Suite l'intégration de la Halte de nuit au sein du pôle, un coordonnateur a été nommé.

La psychologue des foyers femmes propose maintenant des permanences aux femmes bénéficiaires de la Halte qui peuvent la rencontrer au sein du Foyer Notre-Dame, dans un bureau spécifique.

|| Le public en 2024

Âge du public accueilli aux foyers femmes

L'âge moyen est de 48 ans au sein des deux foyers en 2023, et de 47 ans en 2024. Il n'y a pas eu d'évolution à ce niveau entre 2023 et 2024.

Âge moyen des femmes hébergées			
Foyer Vergniaud		Foyer Notre Dame	
2023	2024	2023	2024
46	45	51	49

Niveau de ressource du public accueilli :

Proportion du public concerné en %				
Foyers	Foyer Vergniaud		Foyer Notre Dame	
	2023	2024	2023	2024
Sans ressource	65	49	64	46
Moins de 1000€	23	18	21	14
Entre 1000 et plus de 1500€	12	7	15	11

Toujours dans l'optique de mutualiser les pratiques, des journées de travail collectif sont organisées. Elles ont pour objectif de réfléchir de manière collégiale aux missions liées à nos dispositifs et aux champs d'action du travail social.

Sur la base de supports théoriques et d'ateliers, les salariés des différents sites sont amenés à se questionner sur diverses thématiques. Ces journées peuvent également servir de support à la création de nouveaux outils, en fonction des besoins.

Une amélioration de la qualité du travail et de la cohésion d'équipe a été constatée ainsi qu'une meilleure compréhension des missions et des rôles de chacun. Ce qui permet une analyse plus construite des situations et un accompagnement global plus efficient. Ces temps de travail ont également permis d'améliorer les réflexions sur certains sujets comme les sanctions, l'accueil, l'inclusion des nouvelles hébergées, la vie collective.

Situation professionnelle déclarée des personnes accueillies aux Foyers femmes au 31.12.2024

On constate un changement, au niveau des situations professionnelles, dans les profils des femmes accueillies : moins de situation de personnes salariées et moins de personnes sans emploi.

Proportion du public concerné en				
Foyers	Foyer Vergniaud		Foyer Notre Dame	
	2023	2024	2023	2024
Sans emploi	66	53	69	50
Chômage	2	1	NR	0
Formation	NR	1	NR	1
Retraité	4	3	NR	1
Salarié (CDDI, CDI, CDD)	28	17	31	18

La proportion de femmes sans ressource représente la majorité des femmes accueillies. Les Foyers accueillent des femmes en situation de vulnérabilité orientées par le 115. L'accueil se fait en urgence, de manière inconditionnelle, sur les critères de vulnérabilité et du besoin de mise en sécurité. Lors de leur arrivée, certaines disposent de ressources (en activité), mais sont sans hébergement (à la rue, dans un squat, dans une voiture...), ce qui justifie leur présence. Certaines femmes trouvent un travail pendant leur période d'hébergement en foyer, notamment grâce à l'accompagnement social qui y est mené.

|| L'activité en 2024

Nombre de sorties des femmes après leur prise en charge sur les foyers femmes

Nombre de personnes concernées	37	
	Foyer Vergniaud	Foyer Notre Dame
Logement adapté	2	8
Logement social		2
Centre d'Hébergement d'Urgence/CHRS	5	3
Départ volontaire	4	3
Fin de prise en charge	4	1
Clinique soins / LHSS/ACT,...	1	1
Retour au pays	1	2

Les sorties se font principalement vers du logement adapté ou social et vers d'autres centres d'hébergement.

Les difficultés constatées et rencontrées par les femmes accueillies

Le public des foyers femmes est un public vieillissant pour lequel très peu de perspectives de régularisation administrative ou d'insertion se dessinent. Les structures accueillent également quelques femmes très âgées et complètement isolées (plus de 80 ans) pour lesquelles aucune perspective de réorientation n'a été identifiée et dont les situations questionnent les équipes. Un partenariat de proximité a été établi avec mission INTERFACE du 13^e et du 15^e arrondissement pour donner des cours de FLE (Français Langues Étrangères) aux femmes hébergées.

L'équipe observe une augmentation significative des pathologies de santé telles que les maladies chroniques invalidantes nécessitant un accompagnement médical et une vigilance quotidienne particulière.



Ces situations obligent à mener une réflexion globale autour de la prise en charge et de l'accompagnement et demandent d'ajuster quotidiennement les missions.

Pour cela, les agents d'accueil mènent un travail de proximité et d'adaptation à chaque situation individuelle. Parmi les tâches réalisées par les professionnels, le portage des repas devenu quasiment quotidien, les accompagnements extérieurs, les passages réguliers dans les chambres, une présence éducative dans les actes de la vie quotidienne en générale ou la tenue des chambres.

L'équipe rencontre également un accroissement des personnes avec des troubles psychologiques. Nombre d'entre elles ont intégré un parcours de soins avec la psychologue qui identifie de manière claire de nombreux risques de passage à l'acte. Elle constate également des problématiques de santé mentale souvent liées à leurs parcours et à leurs manques de perspectives.

Les foyers accueillent souvent des femmes enceintes pour lesquelles les pistes d'orientation adaptée avant l'échéance de l'accouchement et le départ à la maternité restent compliquées.

Un grand nombre de femmes hébergées au sein des dispositifs sont en couple malgré leur prise en charge et leur identification SIAO en tant que femmes isolées. Tous ces ménages ont été signalés au SIAO afin de tenter de réunir les familles sur des dispositifs correspondants à leur configuration familiale.

Par ailleurs, de plus en plus de femmes voient leurs enfants arriver en France du jour au lendemain, se retrouvant sans solution d'hébergement pour eux.

Les travailleurs sociaux s'adaptent continuellement aux évolutions du public des foyers femmes : jeunes femmes vulnérables en rupture familiale, femmes victimes de violences, femmes isolées vieillissantes, addiction, maladies mentales, femmes enceintes, maladies chroniques, prostitution, traite des êtres humains, errance... Ils cherchent à les accompagner au plus près de leur situation et de leurs besoins spécifiques.

Le petit plus vert :

- Le tri sélectif est mis en place sur tous les sites.
- Une femme hébergée s'occupe de créer un petit compost avec les pelures de fruit et le marc de café pour ensuite l'utiliser dans des plantations (plantes, fleurs, aromates...).
- La vaisselle jetable a été remplacée par de la vaisselle en dur et réutilisable pour éviter de jeter. Les personnes hébergées sont chargées de la vaisselle, dans une dynamique de participation et d'autonomie.

Quelques chiffres

Les Foyers femmes en 2024 :

- 145 femmes hébergées (pour 130 en 2023) ;
- dont 40 nouvelles entrantes (pour 22 en 2023) ;
- 38 930 nuitées, 21 036 au Foyer Vergniaud et 17 894 au Foyer Notre-Dame, (soit une hausse de 5% par rapport à 2023) ;
- Un taux d'occupation global de 97,9% en moyenne (94% en 2023) ;
- Durée moyenne de séjour :
 - Foyer Vergniaud : 2 ans et 6 mois pour les personnes présentes au 31/12/2024 ; environ 2 ans et 8 mois pour les personnes sorties pendant l'année),
 - Foyer Notre Dame : 3 ans et 16 jours pour les personnes présentes au 31/12/2024 ; environ 3 ans et 15 jours pour les personnes sorties pendant l'année) ;
- 37 sorties dont 22 vers des structures d'hébergement ou d'insertion, ou un logement et 3 retours au pays.

Mission Logement adapté

Pour amener des personnes en situation de précarité vers le logement autonome

Le pôle Logement adapté permet de diversifier l'offre de logements en considérant la variété des situations des résidents et en articulant les actions de ces structures complémentaires.

Le pôle regroupe 3 dispositifs :

- un Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT),
- une Pension de Famille,
- une Résidence Sociale.

La Pension de Famille et la Résidence Sociale sont regroupées au sein de la Villa de l'Aube.

Le pôle Logement adapté associe accompagnements individuel et collectif. La complémentarité des accompagnements favorise la socialisation, l'autonomie et, ainsi, l'insertion par l'emploi et le logement des personnes accompagnées.



Les missions communes aux 3 dispositifs :

- Proposer un accompagnement basé sur la complémentarité des approches individuelles et collectives ;
- Favoriser la socialisation et l'autonomie des personnes ;
- Permettre l'insertion par l'emploi et le logement.

|| Des espaces collectifs communs

- La grande salle polyvalente « espace K'fé » du FJT – lieu de partage informel et de convivialité où sont organisées diverses actions thématiques (santé, numérique, sport et culture) ;
- Les jardins de la Villa de l'Aube et du FJT ;
- Le patio de la Villa et sa salle d'activité ;
- La bibliothèque du FJT ;
- Les salles informatiques ;
- La boutique solidaire de la Villa de l'Aube.

|| L'équipe : des actions et du personnel en synergie

La mutualisation opérée par le pôle Logement adapté concerne aussi les fonctions techniques et administratives. Salariés et bénévoles œuvrant en transversalité, chaque membre du pôle est susceptible d'intervenir sur l'une ou l'autre structure :

- La direction et la psychologue sont communes aux deux établissements ;
- Un chef de service gère et coordonne l'action éducative du pôle ;
- Un agent administratif soutient le directeur dans la gestion du fonctionnement des deux structures ;
- Les agents d'accueil ;
- Les salariés du Chantier d'Insertion Remobilisant Nettoyage de l'association entretiennent les locaux ;
- Une dizaine de bénévoles, pour des missions de soutien professionnel et scolaire, l'animation d'une boutique solidaire ou la tenue d'un atelier jardinage.

La présence d'une psychologue permet aux résidents de bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement psychologique. En effet, une psychologue clinicienne est disponible du lundi au mercredi, pour l'ensemble des résidents du pôle Logement adapté. Sa présence est précieuse tant pour les personnes accueillies que pour l'équipe.

|| Des pratiques individuelles et collectives adaptées

Dans chacune des structures, les accompagnements individuels sont assurés par les travailleurs sociaux, en fonction de la spécificité des publics.

L'originalité du pôle Logement adapté réside dans le caractère intergénérationnel de ses pratiques collectives. Objectif : faire tomber les préjugés et les appréhensions de chacun vis-à-vis de l'autre. Les jeunes redynamisent le collectif de la Villa de l'Aube ; les résidents de la Villa apportent leur expérience et leurs savoirs aux plus jeunes.

Le Foyer de Jeunes Travailleurs accueille les résidents de la Villa de l'Aube notamment lors des K'fé quotidiens, des K'fé Philo, des K'fé Sport, des deux grandes soirées festives annuelles et de la soirée d'accueil mensuelle des nouveaux résidents. La psychologue qui apporte son écoute et son expertise anime différentes actions collectives : groupes de paroles, soirées cinéma, petits-déjeuners...

Des sorties communes sur une ou plusieurs journées sont aussi organisées à l'extérieur des lieux de vie avec les équipes sociales. Et un séjour à la montagne, destiné à des résidents n'ayant pas la possibilité de partir, a également réuni les générations.

Quelques chiffres

En 2024 :

- 196 résidents dont 38 nouveaux résidents ;
- 176 entretiens individuels chez la psychologue dont :
 - 74 au bénéfice des personnes accueillies à la Villa de l'Aube ;
 - 102 au bénéfice des résidents du FJT ;
- 33 petits-déjeuners partagés hebdomadaires.

Le petit plus vert :

Le pôle Logement adapté a réalisé un livret d'éco-gestes pour les résidents qui leur est remis lors de leur accueil.

L'objectif est de sensibiliser les résidents sur les gestes écoresponsables au sein de l'établissement : tri sélectif, gestion de l'eau et de l'électricité, mobilité, etc.

Le Foyer Paulin Enfert - Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)

Le Foyer Paulin Enfert est un Foyer de Jeunes Travailleurs accueillant des jeunes âgés de 18 à 25 ans en situation d'insertion socioprofessionnelle : étudiants, apprentis, stagiaires, salariés intérimaires, jeunes en formation et en recherche d'emploi durable, jeunes professionnels.

|| La structure et ses missions

Le FJT, accessible aux personnes à mobilité réduite, est ouvert 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Après mobilisation de l'Aide Personnalisée au Logement, les jeunes disposent de ressources suffisantes pour régler la redevance liée à leur logement et pour subvenir à leurs besoins.

Offre locative de qualité, le FJT Paulin Enfert se compose d'un immeuble et compte 114 places réparties en 100 studios individuels et 7 studios doubles, dont 8 places pour Personnes à Mobilité Réduite. Les jeunes signent un contrat de séjour qui implique le respect d'un règlement intérieur. La durée de séjour d'une personne au Foyer Paulin Enfert est très variable : de quelques mois à plus de 24 mois.

Le plus souvent, le jeune majeur présente sa candidature en ayant pris soin de compléter un dossier téléchargeable sur le site de notre association. S'il n'a pas accès à l'internet, il peut retirer la version papier du dossier à l'accueil du Foyer.

Les multiples missions du Foyer : véritable tremplin vers un logement indépendant, le Foyer propose aux résidents, dans le respect du projet individuel de chacun, un accompagnement lié aux droits, à la citoyenneté et aux techniques de recherche d'emploi et de logement.

L'accueil, et plus particulièrement l'admission, est un moment important au sein d'un établissement de logement adapté. C'est la concrétisation forte d'une étape dans le projet d'insertion du jeune majeur à l'occasion de laquelle sera signé un contrat de séjour.

Tout au long du séjour, le travailleur social et le résident s'attachent à atteindre les objectifs fixés dans le plan d'accompagnement.

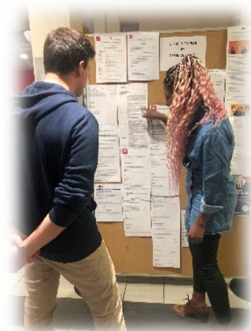
Une large part d'autonomie est octroyée au résident qui dispose de son propre badge d'accès et gère son temps comme il l'entend. Le principal objectif de cette autonomie est de permettre au bénéficiaire d'accéder à un logement de droit commun au terme de son séjour au FJT.

Travailler en réseau est incontournable : les partenaires jouent un rôle prépondérant à chaque étape. Les missions locales ou le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) recherchent une solution de logement pour des jeunes en situation de précarité. Des partenaires réservataires comme la DRIHL (via le SIAO) peuvent également nous envoyer du public et jouer un rôle de relais auprès d'autres hébergeurs et des bailleurs sociaux.

Le FJT s'appuie sur l'Unafo (Union professionnelle du logement accompagné) et l'Urhaj (Union régionale pour l'habitat des jeunes) qui apportent soutien et conseils dans les domaines administratif et juridique. Les collectivités territoriales apportent également leur collaboration en matière d'aide sociale (à travers le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris), d'animations (avec l'appui du service Jeunesse et Sport) ou encore d'accueil de jeunes au sein d'autres structures de logement temporaire.

|| L'équipe

Pendant leur séjour au FJT, les jeunes peuvent s'appuyer sur l'équipe de professionnels (psychologue, travailleurs sociaux, animateurs et agents d'accueil) de la structure pour les accompagner, ainsi que sur des bénévoles.



|| Le public du FJT en 2024

Sexe

	Genre	Proportion du public concerné
Hommes	97	65 %
Femmes	51	35%

La proportion d'hommes est beaucoup plus importante que celle de femmes.

Nombre de résidents par catégories d'âge

Moins de 25 ans	Plus de 25 ans
101	47

Le nombre de résidents de moins de 25 ans est plus importante qu'en 2023 (25).

Niveau de Ressources mensuelles des résidents

	Nombre de résidents
Moins de 305€	1
Entre 306€ à 610€	23
Entre 611€ et 915€	52
De 916€ à 1065€	27
Supérieur à 1 065€	45

La majorité des résidents perçoit des ressources entre 611€ et 1065€. Les conditions de ressources font partie des critères d'admission au FJT.

Habitation antérieure des résidents avant l'entrée au FJT

	Nombre de résidents
Chez un tiers	38
Centre d'Hébergement d'Urgence/CHRS	25
Résidence sociale dont FJT	19
Hôtel	21
Chez le(s) parent(s)	26
Logement autonome	13
Sans logement	6

La majorité des résidents était hébergée avant d'arriver sur le FJT.

|| L'activité en 2024

Le taux d'occupation en 2024 est très proche du 100%.

Durée de séjour des résidents au sein du FJT

	Nombre de résidents
1 à 6 mois	23
7 à 12 mois	17
De 1 à 2 ans	32
Plus de 2 ans	21
Plus de 3 ans	55

Les durées de séjour de plus de 3 ans sont significatives mais s'expliquent par la saturation du parc de logement sociaux.

Sorties des résidents après leur passage au FJT

	Nombre de résidents
Logement autonome	19
Résidence sociale dont FJT	9
Parents	4
Centre d'Hébergement d'Urgence/CHRS	1
Famille ou amis	3

Les sorties se font principalement vers le logement autonome et la résidence, ce qui est révélateur de la qualité de l'accompagnement social.

Quelques chiffres

En 2024 :

- Un taux d'occupation de 99% ;
- 148 résidents accueillis (97 hommes et 51 femmes) ;
- 34 entrées et 36 sorties.

La Villa de l'Aube

La Villa de l'Aube est composée de deux dispositifs : la Pension de Famille et la Résidence Sociale.

|| Le public en 2024 de la Villa de l'Aube (Pension de Famille et Résidence Sociale)

Sexe

	Nombre de résidents	
	Résidence Sociale	Pension de famille
Hommes	10	23
Femmes	5	10
Total	15	33

Les hommes sont 2 fois plus représentés au sein de la résidence sociale et de la pension de famille.

Habitation antérieure des nouveaux entrants

	Nombre de nouveaux entrants	
	Résidence Sociale	Pension de famille
Chez la famille	NR	1
CHRS ou urgence		3

Les nouveaux entrants provenaient principalement de centres d'hébergement.

Origine géographique des nouveaux entrants

	Nombre de nouveaux entrants	
	Résidence Sociale	Pension de famille
Paris		3
Île-de-France		1



Durée de séjour

	Nombre de résidents par durée de séjour	
	Résidence sociale	Pension de famille
Inférieur à 1 an		2
Entre 1 et 2 ans	2	6
Entre 2 ans et 3 ans	3	2
Entre 3 et 5 ans	1	6
Supérieur à 5 ans	9	16
Durée moyenne de séjour	6 ans et 3 mois	6 ans et 2 mois

Sur les 2 dispositifs, la durée moyenne de séjour est quasi-similaire.

|| L'équipe de la Villa de l'Aube

Au personnel mutualisé sur le pôle Logement Adapté, s'ajoutent 2 travailleurs sociaux dédiés à la Villa de l'Aube et un agent d'accueil.

Quelques chiffres

En 2024 :

- 33 personnes accueillies dont 4 nouveaux entrants ;
- Un taux d'occupation de 97% ;
- 97% des résidents sont issus d'un établissement d'hébergement ;
- Une durée moyenne de séjour de 6 ans et 2 mois pour les résidents présents au 31/12/2024 ;
- L'âge moyen des résidents est de 54 ans ;
- 4 entrées et 3 sorties.

La Villa de l'Aube, Résidence Sociale

La Résidence Sociale de la Villa de l'Aube propose une solution de logement meublé temporaire à des personnes ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire.

|| La structure et ses missions

D'une capacité de quinze lits (sept places en studio individuel et huit en studio pour couples), la structure accueille les résidents pour une durée de 2 ans maximum, renouvelable selon la situation ou le profil du résident. La Résidence Sociale est intégrée à la Villa de l'Aube, elle-même mitoyenne du Foyer de Jeunes Travailleurs, ce qui garantit une mixité sociale au sein du public du pôle Logement adapté.

Il s'agit d'un hébergement temporaire qui a vocation à servir de tremplin vers l'accès à un logement de droit commun. Ce dispositif concerne principalement un public fragilisé par des accidents de la vie.

Pour ses résidents, la Résidence Sociale constitue un véritable foyer, qui les soumet aux mêmes obligations que celles qui sont en vigueur dans le cadre des régimes locatifs de droit commun (contrat écrit, quittances de loyer).

Tous les résidents sont reçus par les travailleurs sociaux. En résidence sociale, l'accompagnement social met l'accent sur la recherche de logement autonome et sur l'emploi. Il passe également par la participation des résidents à la vie collective de la structure.

Les principaux objectifs consistent :

- À permettre aux résidents de recréer du lien social ;
- À les accompagner vers une recherche d'emploi ou de formation ;
- À finaliser un projet d'insertion professionnelle adapté à la situation des résidents.

Les personnes éligibles :

- Sont âgées de 26 à 40 ans ;
- Rencontrent des difficultés d'insertion ;

- Sont seules ou en couple sans enfant à charge ;
- Sont de toute nationalité, en situation régulière ;
- REMPLISSENT les conditions d'attribution retenues pour les Aides Personnalisées au Logement, et bénéficient obligatoirement de ressources, généralement les minima sociaux, leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée.

|| L'activité en 2024

Quelques chiffres

En 2024 :

- Un taux d'occupation de 100 % ;
- 15 personnes accueillies ;
- 55% des résidents issus d'un établissement social d'hébergement ;
- Moyenne d'âge des résidents : 52 ans ;
- Une durée de séjour moyenne de 6 ans et 3 mois pour les résidents présents au 31/12/2024.



La Villa de l'Aube, Pension de Famille

La Pension de Famille de la Villa de l'Aube est destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

|| La structure et ses missions

D'une capacité de 30 places en studios individuels, structure de logement pérenne, la Pension de Famille accueille sans limitation de durée de séjour. Elle associe des logements privés et des espaces collectifs.

Les salariés et les bénévoles de l'établissement ont plusieurs rôles : accompagner les résidents, organiser avec ces derniers les modalités de vie commune et faciliter les interactions sociales.

Les personnes éligibles sont :

- Âgées de 40 à 60 ans (à l'entrée) ;
- Particulièrement isolées ;
- Seules sans enfant à charge ;
- De toute nationalité en situation régulière ;
- Éligibles à l'Aide Personnalisée au Logement ;
- Bénéficiaires de quelques ressources, généralement les minima sociaux, leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée.

|| L'équipe

Dans le cadre de la procédure d'accueil, la psychologue conduit des entretiens de préadmission. En effet, les résidents de la Pension de Famille sont, en général, particulièrement vulnérables et marqués par une histoire de vie difficile. Certains se trouvent en situation de handicap.

Les travailleurs sociaux assurent également — en lien étroit avec la direction de la structure — les fonctions de gestion locative sociale que sont l'accueil, l'information sur la vie collective et l'environnement, et la prévention des impayés par le suivi des dossiers d'aide au logement. Ces missions constituent des leviers pour proposer un accompagnement plus individualisé, en fonction des besoins de la personne.

Les travailleurs sociaux et l'agent d'accueil assurent différentes missions :

- Aide à la vie quotidienne, sensibilisation à l'hygiène de vie et au respect des règles relatives à l'occupation du logement, à la vie collective et au règlement intérieur ;

- Orientation vers les services sociaux et de santé adéquats ;
- Rôle de vigilance et d'alerte sur les problèmes rencontrés par les résidents ou avec eux ;
- Organisation, avec le soutien des bénévoles, d'animations et d'activités collectives autour des actes du quotidien.

L'objectif est de rompre l'isolement et d'aider les hébergés à développer des relations sociales avec les autres résidents.

Une réunion d'équipe hebdomadaire est organisée afin de faire le point sur les situations individuelles et la vie résidentielle. La psychologue et l'équipe font régulièrement des points sur les situations individuelles et travaillent en partenariat avec le secteur psychiatrique.

La Villa de l'Aube bénéficie de l'accompagnement et des conseils de l'Unafo (Union professionnelle du logement accompagné), dont elle est adhérente. Cette fédération joue un rôle d'interface entre les pouvoirs publics et la structure. De par l'évolution des problématiques sociales et psychologiques, voire psychiatriques de nos résidents, la Pension de Famille s'inscrit dans une dynamique multi-partenariale forte et renforce également ses liens avec les autres pensions de famille pour échanger et enrichir les pratiques professionnelles.

|| L'activité en 2024

Quelques chiffres

En 2024 :

- 33 personnes accueillies, dont 4 nouveaux entrants ;
- Un taux d'occupation de 97% ;
- 97 % des résidents issus d'un établissement social d'hébergement ;
- Une durée de séjour moyenne de 6 ans et 2 mois pour les résidents présents au 31/12/2024.

La Villa de l'Aube a participé fin mai 2024 à la semaine des Pensions de famille en ouvrant ses portes au public au travers d'une exposition de photographies.

Mission Insertion par l'activité économique

Pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi

Les Œuvres de la Mie de Pain proposent aux personnes confrontées à des difficultés particulières d'accès à l'emploi (personnes sans domicile fixe, sortant de prison, primo-arrivantes, souffrant de troubles psychiques et comportementaux ou d'addictions) de **bénéficier d'une expérience professionnelle et d'un accompagnement social, professionnel et technique.**

Le pôle Insertion par l'activité économique (IAE) repose sur trois dispositifs :

- **Le Dispositif Premières Heures**, qui propose un contrat de travail modulable à des personnes très éloignées de l'emploi, afin de renouer progressivement avec l'emploi ;
- **Le chantier remobilisant « Nettoyage »**, qui propose un contrat de 6 mois renouvelable en tant qu'agent de nettoyage et permet de suivre des formations, tout en assurant l'entretien des locaux de l'association ;
- **Le chantier qualifiant « Restauration »**, qui propose un contrat de travail d'un an permettant d'acquérir une expérience dans les métiers de la restauration collective en réalisant les repas servis au Refuge, tout en préparant le diplôme d'agent polyvalent de restauration.



|| L'activité globale en 2024

Nombre d'heures réalisées en 2024 au sein du pôle IAE

75 720 heures / 105 salariés (77 207 heures et 105 salariés en 2023)			
Domaine	NETTOYAGE	HOTELLERIE / RESTAURATION	DPH
Volume horaire annuel	42 617 (- 6 %)	31 328 (+17 %)	5 416 (5 384 en 2023)
	73 945 (71823 en 2023)		
Nombre de salariés	61 (64 en 2023)	22 (19 en 2023)	22

Le nettoyage et la restauration représentent les domaines d'intervention les plus importants.

Profil du public en 2024 :

		Proportion en %
GENRE	FEMME	60%
SITUATION / EMPLOI	EN RECHERCHE DE PLUS DE 2 ANS	72%
QUALIFICATION	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION	92%
SITUATION / HEBERGEMENT	AHI (Accueil hébergement insertion)	46%
RESSOURCES	MINIMA SOCIAUX	48%
PRESCRIPTEURS	PÔLE EMPLOI	13%

Les femmes en recherche d'emploi bénéficiant des minima sociaux sont les plus représentées sur le pôle IAE.

Freins majeurs du public en 2024 :

- Langue française
- Manque d'autonomie
- Freins liés au traitement des situations administratives
- Hébergement
- Garde d'enfants dans les compositions mono parentales
- Santé physique et mentale
- Accès aux droits de santé

Les actions mises en place pour lever les freins :

- Atelier de Français à visée professionnelle par les conseillers en insertion professionnelle (CIP) et une bénévole.
- Partenariats dans le cadre de l'offre Français Langue Etrangère (FLE).

Accompagnement des salariés :

- **Accompagnement vers l'emploi.** Les CIP accompagnent les salariés en insertion aux techniques de recherche d'emploi (TRE) et sur l'aide au projet, de façon collective et individuelle.
- **Des immersions en milieu professionnel** permettent aux salariés en insertion d'explorer et de découvrir de l'intérieur d'autres organisations que les Œuvres de la Mie de Pain, pour leur ouvrir des horizons et renforcer leur employabilité. *« Considéré comme un puissant levier d'insertion, toute l'équipe du pôle s'accorde sur la nécessité que nos salariés puissent expérimenter l'utilisation de leurs compétences en dehors des murs de l'association. En 2024, ce sont 33 périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) qui ont été organisées avec des entreprises devenues partenaires, répondant aux centres d'intérêts et besoins des salariés que nous accompagnons : dans le secteur du tri sélectif, de la restauration, la petite maintenance, le commerce... »,* décrit Stéphane Avrila, directeur du pôle IAE.
- **Sorties professionnelles et culturelles.** Les salariés en insertion sortent également régulièrement de l'association pour ouvrir leur horizon, prendre confiance en eux et s'autoriser à accéder à l'offre professionnelle et culturelle disponible. Accompagnés de leurs conseillers en insertion socioprofessionnelle, ils se sont rendus dernièrement au salon Paris pour l'emploi, au laboratoire du traiteur d'insertion La Table de Cana, et à la rencontre des cuisiniers des Vedettes de Paris pour le chantier Restauration ; au salon professionnel Europropre, à la Maison de la Radio et au musée de l'Homme, pour le chantier Nettoyage. *« L'accompagnement quotidien mené par les salariés et bénévoles au sein de l'association est indispensable et précieux, mais il est de notre rôle également d'ouvrir les perspectives et les possibles. La remobilisation et l'insertion passent aussi par là »,* considère Frédéric Blot, codirecteur Activités.

Rapprocher entreprises et salariés en insertion

- L'équipe mène tout au long de l'année des actions en direction des entreprises pour créer des passerelles en insertion : prospection, rencontres, développement de liens et de partenariats, participation à des salons et forums...
- Le 14 novembre 2024, le pôle IAE a organisé la seconde édition de l'événement entreprises – chantiers d'insertion, autour d'un déjeuner préparé par le chantier Restauration, dans les locaux des Œuvres de la Mie de pain. Employeurs potentiels et salariés des chantiers ont pu se rencontrer, échanger de façon conviviale, et créer des liens pour des immersions en entreprise.



Sorties 2024 :

- **100%** des salariés de la promotion 2024 du chantier Restauration ont obtenu leur diplôme d'agent polyvalent de Restauration.
- Le taux d'insertion tous chantiers confondus est de **64%** contre 39 % en 2023 : près des deux tiers des personnes sorties des chantiers ont trouvé un emploi en CDI ou CDD de plus de six mois, grâce à l'accompagnement socio-professionnel des Œuvres de la Mie de Pain et aux liens tissés avec des partenaires du monde associatif et de l'entreprise.
- **43%** des personnes accompagnées par le Dispositif Premières Heures sont entrées dans l'emploi en 2024, dans des secteurs variés.

Le Dispositif Premières Heures (DPH)

Les Œuvres de la Mie de Pain bénéficient du Dispositif Premières Heures (DPH) financé par la Mairie de Paris. Ce dispositif permet l'accompagnement vers le travail de Parisiens en situation de grande exclusion sociale, sans domicile fixe, et qui ne peuvent accéder aux structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).



|| Le dispositif

Le Dispositif Premières Heures propose un contrat de mise à disposition modulable d'une à seize heures par semaine à des Parisiens en situation de grande exclusion sociale, sans domicile fixe.

Grâce au Dispositif Premières Heures, le pôle Insertion par l'Activité Economique peut intégrer les personnes dans un rythme de travail adapté, tout en leur offrant un accompagnement socioprofessionnel renforcé et personnalisé. Durant un an maximum, elles peuvent s'essayer aux métiers du nettoyage, de la restauration ou encore de la manutention afin de renouer progressivement avec l'emploi.

Véritable outil d'insertion, le Dispositif Premières Heures constitue la première marche, souvent indispensable, vers la préparation d'un parcours vers l'emploi.

|| L'équipe

Le dispositif est porté par une chargée d'insertion sociale et professionnelle à temps partiel, qui travaille en lien étroit avec :

- Les encadrants techniques des Chantiers d'insertion Nettoyage et Restauration ;
- Le personnel logistique des Œuvres de la Mie de Pain ;
- La chargée de gestion du pôle Insertion par l'Activité Economique sur le volet administratif ;
- L'association intermédiaire EMPLOI Développement, porteuse du contrat de travail.

|| Le public en 2024

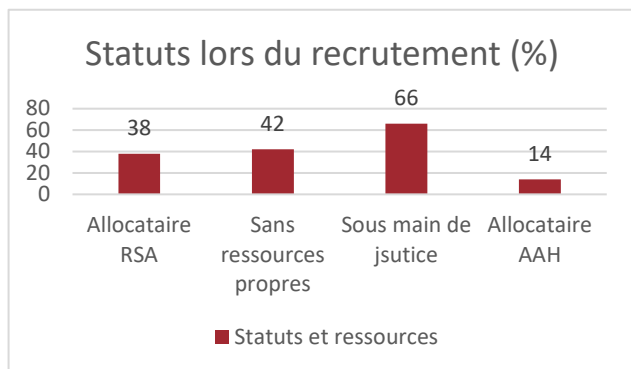
Profil du public ayant bénéficié du DPH en 2024 (%) :

Genre	H	60%
Age	32 – 62 ans	46%
Durée parcours de rue	5-20 ans	56%
Ressources	Allocataire RSA Sans ressources	36% 42%
Situation à l'embauche	Non-inscrits	43
Durée d'inactivité	24 mois et plus	87%
Dépt Provenance	Paris	62%
Situation /logement	Hébergé	59%
Niveau scolaire	Pas de formation au-delà de l'obligation scolaire	38%
Durée moyenne parcours DPH	9,5 mois	
Taux d'insertion	47%, 100% CDD + 6mois	

Les hommes âgés de 32 à 62 ans, sans formation, et sans ressources ou avec les minima sociaux sont les plus représentés pour les bénéficiaires du DPH en 2024.

|| L'activité en 2024,

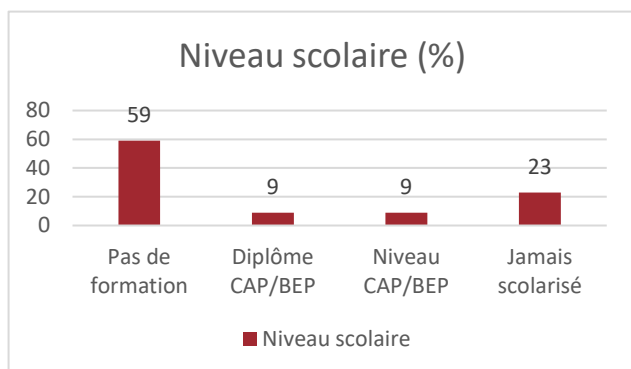
Proportion du public par statut lors du recrutement (en %) :



La majorité des personnes était sous-main de justice et sans ressources lors de leur recrutement

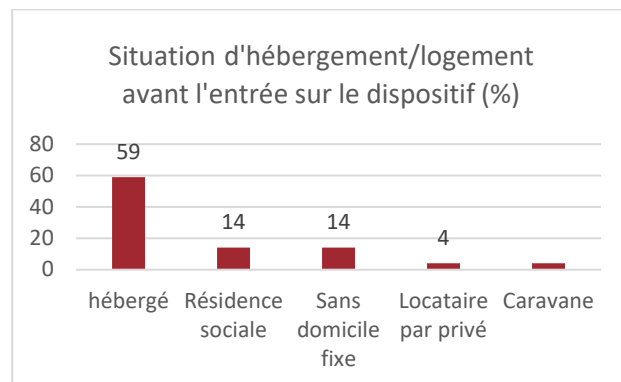
Proportion du public par niveau scolaire du public bénéficiaire du DPH (%) :

La plupart des salariés DPH ne disposent d'aucune formation à leur entrée sur le dispositif.



Situation d'hébergement/logement des personnes bénéficiaires du DPH avant l'entrée sur le dispositif :

Les salariés sur le DPH proviennent principalement de centres d'hébergement lors de l'entrée sur le dispositif.



Quelques chiffres

En 2024, le DPH ce sont :

- 22 personnes accueillies en parcours dont 13 hommes et 9 femmes ;
- 12 personnes en file active ;
- 5 400 heures de travail à réaliser.

Le chantier d'insertion remobilisant Nettoyage

Le chantier d'insertion remobilisant Nettoyage positionne des salariés en contrat à durée déterminée d'insertion sur les métiers du nettoyage, de l'entretien de locaux et de la blanchisserie.

|| Le chantier et ses missions

Le chantier d'insertion Nettoyage comprend :

- **Une activité professionnelle** (26h hebdomadaires encadrées par des encadrants techniques) ;
- **Un accompagnement social et professionnel** destiné à évaluer et diagnostiquer les freins au retour à l'emploi, et à mettre en place les démarches et actions requises pour la résolution de ces problématiques.

Les salariés de ce chantier remobilisant bénéficient d'un accompagnement portant sur l'accès aux droits, la redynamisation, la levée des freins à l'insertion, l'apprentissage/réapprentissage d'un rythme de vie professionnelle, des droits et des devoirs, des codes de l'entreprise, ainsi que la construction d'un projet professionnel.

Accompagnés par des encadrants techniques et des conseillers en insertion sociale et professionnelle, ils opèrent sur l'ensemble des structures de l'association, pour assurer l'entretien des locaux. La concentration géographique des lieux de réalisation des travaux favorise, dans la phase de remobilisation, l'accès à l'emploi pour un public réputé peu mobile. L'encadrement technique bénéficie aussi de la proximité des sites, qui leur permet d'apporter aux salariés une pédagogie du geste adaptée et répétée, et d'assurer un suivi qualitatif des chantiers aboutissant progressivement à l'acquisition de l'autonomie du salarié sur son poste de travail, composante importante du secteur du nettoyage.

Par ailleurs, compte tenu de la fragilité des personnes en parcours d'insertion, confrontées à une accumulation de freins sociaux, le choix du nettoyage comme métier support du chantier offre plusieurs avantages :

- Les emplois proposés sont rapidement accessibles à un public peu formé et qualifié ;
- Les postes occupés permettent d'acquérir les compétences métier attendues par les entreprises du secteur, offrant d'importantes possibilités de transférabilité vers d'autres métiers, élargissant les opportunités de sortie en emploi ;
- Le secteur du nettoyage connaît des tensions de recrutement en raison des deux contraintes

spécifiques du secteur que sont le travail en temps décalé (tôt le matin et/ou tard le soir) et l'évolution de la technicité des tâches.

|| L'équipe

- Des chargées d'insertion sociale et professionnelle (CISP) pour l'accompagnement social et professionnel ;
- Encadrement technique : salariés à temps plein ;
- Bénévoles : 3 personnes en accompagnement linguistique et coaching emploi intervenant chaque mercredi et jeudi.

|| Le public en 2024

Le part de femmes et d'hommes est quasi égale sur le chantier nettoyage : 51 hommes et 49 femmes.

Plus de la moitié des personnes était en recherche d'emploi depuis plus de 2 ans en arrivant à l'association.

	Proportion du public concerné
En recherche d'emploi depuis moins d'un an	34
En recherche d'emploi entre un et deux ans	9
En recherche d'emploi de plus de deux ans	46

|| L'activité en 2024

Quelques chiffres

En 2024, le chantier remobilisant Nettoyage, ce sont :

- 61 salariés en insertion ;
- 42 617 heures de travail effectuées ;
- 28 sorties comptabilisées dont 57 % de sorties dynamiques : emploi de plus de 6 mois, CDI, formation ou emploi vers un autre Service d'Insertion par l'Activité Economique.

Fin 2024, le pôle IAE a initié la première prestation du chantier Nettoyage hors locaux des Œuvres de la Mie de Pain. Des salariés en insertion assurent désormais l'entretien de l'association Cop1. « *Ce nouveau terrain d'application des techniques de nettoyage permet une montée en compétences des salariés en insertion et une montée en exigence de la qualité de leur travail* », décrit Stéphane Avrila, directeur du pôle IAE.

Le chantier d'insertion qualifiant Restauration

Les salariés travaillant dans le cadre du chantier d'insertion qualifiant Restauration sont formés au métier d'Agent polyvalent de restauration.

|| Le chantier et ses missions

Le chantier d'insertion qualifiant Restauration comprend :

- **Une activité professionnelle** : 26 heures hebdomadaires encadrées par des techniciens ;
- **Un accompagnement social et professionnel** destiné à évaluer et diagnostiquer les freins au retour à l'emploi, et à mettre en place les démarches et actions requises pour la résolution de ces problématiques ;
- **Un accès à une formation qualifiante** : le Chantier d'Insertion Qualifiant Restauration permet aux salariés de suivre une formation, d'acquérir de l'expérience professionnelle tout en étant encadrés sur les volets social, professionnel et technique, et d'obtenir un diplôme dans un secteur en tension depuis plusieurs années.

La formation suivie par les salariés au sein de l'AFCI (Agence de Formation et de Conseil en Insertion) dure neuf mois.

Le chantier Restauration intervient au sein du réfectoire du Refuge et participe à la préparation des repas des personnes hébergées dans les différentes structures d'hébergement de l'association et des personnes des « repas extérieurs ».

La cuisine du Refuge confectionne quotidiennement entre 800 et 1 000 repas pour le réfectoire ou une mise en barquette afin d'approvisionner les autres sites des Œuvres de la Mie de Pain sur le territoire parisien.

|| L'équipe

Le chantier Restauration se compose d'une chargée d'insertion professionnelle et d'un encadrant technique à temps plein.

Les salariés pratiquent l'activité restauration au sein de la cuisine du Refuge, en collaboration avec l'équipe restauration.

|| Le public en 2024

Sexe (%)

	Proportion du public concerné
Hommes	28
Femmes	72

La majorité des personnes du chantier restauration sont des femmes.

Age (%)

	Proportion du public concerné
Moins de 25 ans	10
Entre 25 et 49 ans	70
Plus de 50 ans	20

Les 25-49 ans est la tranche d'âge la plus représentée sur le chantier restauration

Situation au regard de Pôle Emploi au moment de l'embauche (%)

	Proportion du public concerné
En recherche d'emploi depuis moins d'un an	42
En recherche d'emploi entre un et deux ans	17
En recherche d'emploi depuis plus de deux ans	41

La grande majorité des personnes étaient en situation de recherche d'emploi depuis au moins un an pour moitié dont la plupart plus de deux ans.

|| L'activité en 2024

Quelques chiffres

En 2024 :

- 22 salariés ;
- 31 328 heures de travail effectuées ;
- En moyenne 700 repas confectionnés par jour ;
- Taux de réussite de 100 % à l'examen ;
- Taux de sorties dynamiques : 41.67%.



PERSPECTIVES DU POLE IAE EN 2025 :

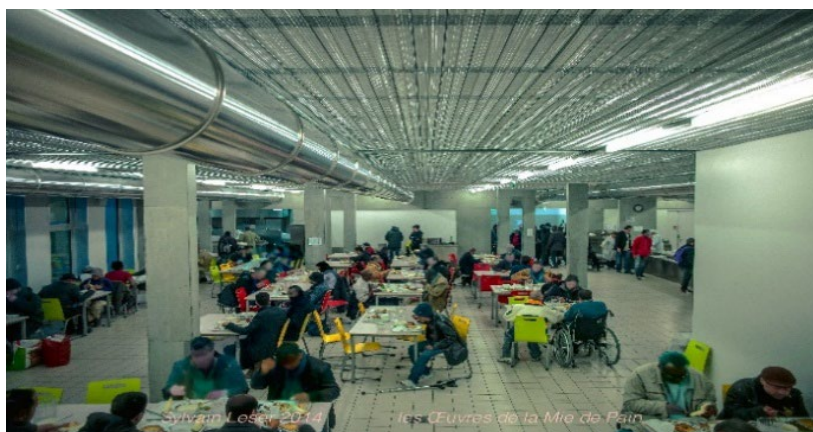
- Poursuivre le développement des prestations extérieures.
- Développer davantage la relation entreprise pour favoriser l'insertion professionnelle.
- Développer un format d'atelier/master class en faisant intervenir des chefs extérieurs auprès des salariés de la restauration dans la nouvelle cuisine d'application, afin de leur transmettre encore de nouvelles pratiques et de leur donner confiance en elles.

Mission Alimenter

Pour faire vivre l'engagement de Paulin Enfert et répondre aux besoins alimentaires des personnes de la rue accueillies ou hébergées

L'aide alimentaire aux personnes les plus démunies est la mission originelle de l'association, qui la poursuit toujours 138 ans plus tard au travers de différentes initiatives :

- Le réfectoire solidaire du Refuge
- La distribution dominicale dans le 5^e
- La boutique solidaire du pôle Logement adapté
- L'accueil de la distribution aux familles du quartier par la Société de Saint-Vincent-de-Paul
- Les collectes alimentaires



Le Réfectoire du Refuge

|| La structure et ses missions

La cuisine du Réfectoire propose trois repas quotidiens à toutes les personnes hébergées au Refuge, dans les Foyers femmes ou à la Halte de Nuit :

- Au sein même du réfectoire du Refuge, ce sont 380 943 repas préparés à destination des personnes démunies ;
- Dont 84 870 repas livrés aux Foyers femmes, à la Halte de Nuit et aux personnes du Foyer Vergniaud en difficultés de mobilité, soit en moyenne 230 repas/jours.

La proportion des repas livrés en extérieur prend de l'ampleur mais contribue à une prise en charge de qualité et dans des conditions dignes correspondant aux valeurs de l'association.

Cœur de vie du Refuge, le réfectoire propose des repas chauds aux personnes les plus démunies : dans le prolongement historique des premières actions menées par Paulin Enfert, du premier lundi d'octobre au dernier dimanche de juin, la Mie de Pain ouvre le réfectoire du Refuge le soir à des personnes extérieures pour le dîner. Ce sont des personnes supplémentaires qui sont ainsi accueillies de façon anonyme, inconditionnelle et gratuite. Personnes sans domicile fixe, retraités, étudiants, travailleurs précaires : les publics sont variés. Au-delà du repas, les personnes y trouvent accueil, écoute et lien social.

Seules les personnes extérieures munies d'une carte d'accès à l'année peuvent bénéficier d'un repas au Réfectoire toute l'année (y compris l'été), soit une cinquantaine de bénéficiaires.

Les horaires des repas au Réfectoire

Les repas se déroulent de 12 h à 13 h15 et de 18 h à 20h (20 h15 en hiver). Depuis 2016, l'organisation des repas est adaptée pendant la période du Ramadan. Sur inscription, les personnes hébergées peuvent bénéficier **d'un repas et d'une soupe à partir de l'heure de rupture du jeûne**

|| L'équipe du Réfectoire

L'équipe se compose d'un chef de service, d'un chef de cuisine, de cuisiniers et de plongeurs. Ils sont soutenus quotidiennement et 7/7 jours par des bénévoles réguliers qui assurent les deux services du repas et animent une cafétéria-tisanerie.

A cette équipe s'ajoutent les 24 salariés du Chantier **d'Insertion par l'Activité Economique** et leur encadrant technique. Ces 24 salariés préparent un titre professionnel d'Agent Polyvalent de Restauration, en alternance tous les 15 jours entre la cuisine du Refuge et le centre de formation AFCL.

En plus de la préparation des repas, l'équipe de cuisine prend en charge la totalité de l'entretien de la vaisselle, du matin au soir. Elle s'occupe également de fournir tout au long de l'année diverses prestations : plateaux repas pour réunions, conseil d'administration, buffets exceptionnels, événements divers (BBQ annuel, Fête de la musique, remise de prix, repas avec les partenaires, etc.).

Les fournisseurs des Œuvres de la Mie de Pain, au cœur d'une démarche écoresponsable

L'association a adhéré en 2019 à une centrale d'achat, le Cèdre, qui lui permet d'obtenir des tarifs négociés avec la plupart de nos fournisseurs.

L'association a également augmenté le volume de ses approvisionnements issus de la filière anti-gaspillage. Elle travaille avec Biocycle, la Fédération des Paniers de la Mer (distributeurs de produits de la mer), le grossiste Métro et Phenix, ainsi que la BAPIF (Banque Alimentaire de Paris et d'Île-de-France). Trois fois par semaine en moyenne, l'équipe de cuisine reçoit des produits frais à date limite de consommation courte qu'elle prépare et intègre au menu du jour. L'association s'appuie aussi sur les collectes alimentaires menées deux fois par an et des collectes d'entreprises, d'établissements scolaires ou d'associations partenaires

La distribution alimentaire du 5e

Depuis le 17 octobre 2021, journée mondiale du Refus de la Misère, chaque dimanche des bénévoles de la Mie de Pain distribuent près d'une centaine de repas à des personnes sans-abri, à l'entrée de la Mairie du 5^e, à proximité de la Halte de nuit Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Les repas sont préparés par la cuisine du Refuge et livrés le matin même par le service logistique. Pour les

distribuer, autour d'une soupe ou d'un café, l'association peut compter sur ses fidèles bénévoles. Des femmes de la Halte participent aussi régulièrement à cette action solidaire.



Les collectes alimentaires

Deux fois par an les Œuvres de la Mie de Pain organisent une grande collecte en supermarchés, en s'inscrivant dans le cadre des campagnes nationales des Banques Alimentaires.

Objectif : recueillir des denrées non périssables (café, sucre, huile, féculents, etc.) et des produits d'hygiène et d'entretien, pour remplir les stocks de l'association. Ceux-ci sont utilisés tout au long de l'année dans les différentes structures pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Des redistributions sont également organisées sur des sites tel que Saint-Vincent-de-Paul.

Grâce aux collectes de printemps et d'hiver et à celles d'entreprises tout au long de l'année, ce sont **35,8 tonnes** de denrées alimentaires et de produits d'hygiène qui ont été récoltées en 2024 pour les différentes activités de l'association. Les supermarchés ont très bien accueilli les bénévoles mobilisés. Les entreprises mobilisées à nos côtés, les écoles et associations participantes et les clients-donateurs en magasin ont une nouvelle fois répondu présents. Une belle chaîne de solidarité !

Sur deux périodes de trois jours, l'association mobilise des centaines de bénévoles qui vont à la rencontre des clients dans les magasins partenaires ouvrant leurs portes pour l'occasion. Des chauffeurs bénévoles acheminent les dons vers le lieu de stockage, où d'autres bénévoles trient les produits.

Collecte de printemps : plus de 12,5 tonnes ont été collectées, par 200 bénévoles sur 13 sites.

Collecte d'hiver : plus de 21 tonnes collectées par 360 bénévoles répartis sur 19 sites.

Des entreprises s'associent à cet élan de solidarité en envoyant des collaborateurs aider quelques heures sur le terrain. D'autres organisent elles-mêmes des opérations de collecte en interne. Dans un contexte de hausse des prix des produits du quotidien, ces dons sont d'autant plus précieux.

Bravo et merci à chacun !



La boutique solidaire du PLA

Au sein du pôle Logement adapté a été mise en place une boutique solidaire pour aider à l'alimentation des résidents les plus en difficultés, tout en menant un travail éducatif, dans une optique d'autonomisation et d'apprentissage de la gestion de budget : les produits y étant proposés à 10% de leur valeur (la somme collectée est utilisée pour des projets collectifs).

La boutique solidaire, animée par des bénévoles, est ouverte chaque jeudi en fin de journée.



17 résidents de la Villa de l'Aube en ont bénéficié en 2024, sur orientation des travailleurs sociaux. Un vrai plus pour ces personnes avec peu de revenus.

L'accueil de la distribution aux familles par la Société de Saint-Vincent-de-Paul

Depuis 2022, et le temps de la durée des travaux de la paroisse Sainte-Anne-de-la-Butte-aux-Cailles, la salle de « l'ancien Réfectoire » renoue avec son passé alimentaire en accueillant chaque jeudi midi la distribution des bénévoles de la Société de Saint-Vincent-de-Paul du 13^e à des familles du quartier.

En 2024, ce sont **28 tonnes** qui ont distribuées ainsi à **170 ménages**, dans les locaux de l'association.



Quelques chiffres sur la mission Alimenter

En 2024 :

- 380 943 repas préparés (332 757 en 2023) ;
- 213 924 repas distribués à des personnes hébergées (223 885 en 2023) par les Œuvres de la Mie de Pain
- 84 870 repas distribués pour les personnes extérieures (contre 57 809 en 2023) ;
- 13 513 heures de bénévolat (12 227 en 2023) ;
- Organisation de repas exceptionnels et de festivités pour Noël et le jour de l'An avec le soutien de nos partenaires.

Distribution alimentaire dans le 5^e :

- 5 300 repas distribués le dimanche matin devant la Mairie du 5^e ;
- 1 324 heures de bénévolat.

Mission Prendre soin

Prévenir, soigner, guérir et orienter

|| L'infirmierie, la structure et ses missions

L'infirmierie, située au rez-de-chaussée du Refuge, est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est constituée d'une salle d'attente, du bureau de l'infirmier, d'une salle de consultation des médecins, d'une salle de soins et d'une douche. Les médicaments sont entreposés dans des armoires sécurisées.

La dimension sanitaire de l'accompagnement global des personnes accueillies constitue l'un des principaux axes de leur projet individuel d'insertion.

L'équipe de l'infirmierie, coordonnée avec l'équipe sociale, contribue, à travers son expertise et ses diagnostics médicaux, à un parcours de soins et une prise en charge adaptée. **L'objectif est notamment d'inscrire la personne dans un parcours de soins de droit commun, en fonction de ses capacités et de son rythme d'insertion.**

Le fonctionnement courant de l'infirmierie, son personnel, son matériel ainsi que les dispositifs médicaux et les médicaments qu'elle utilise, sont entièrement financés par les dons, les legs et le mécénat.

|| L'équipe

- 1 Infirmier Diplômé d'État ;
- 1 coordonnateur de parcours complexes ;
- 4 médecins bénévoles, qui accueillent, soignent, soutiennent, orientent. Les consultations se tiennent le lundi, mercredi et vendredi de 16h à 19h, selon les disponibilités des bénévoles ;
- 1 kinésithérapeute bénévole au premier semestre 2024 ;



- Des étudiants en école de podologie et leur professeur (consultations le vendredi de 9h à 12h hors jours fériés et vacances scolaires).

L'infirmier :

- Examine les situations au cas par cas pour évaluer l'urgence et orienter au mieux la personne ;
- Fait le lien avec les infirmiers libéraux ;
- Coordonne les suivis sur des prises en charges complexes quand les travailleurs sociaux en expriment le besoin et vient en leur soutien dans le cadre de l'accompagnement aux soins, notamment sur la communication avec les structures de soins ou avec les infirmiers libéraux. En moyenne 5 infirmiers libéraux de 2 cabinets différents interviennent au Refuge.
- Se concentre sur les urgences quotidiennes des personnes hébergées allant des soins de plaies à l'auscultation simple d'un patient ;
- Enfin, en lien avec les médecins bénévoles et les travailleurs sociaux, il prend en charge le suivi des traitements des patients les plus fragiles et les moins autonomes.

|| Le public en 2024

Il est essentiellement composé des publics accueillis au sein du Refuge sur les différents dispositifs existants, ainsi que des femmes hébergées dans les foyers et haltes, qui y ont également accès.

|| L'activité en 2024

Type de consultations	Nombre moyen de consultations par mois	Moyenne mensuelle de patients
Médecin	9	90
Podologue	3	32
Kinésithérapeute	1	7
Soins infirmiers	569 (32% administration de soins Et 68% autres soins)	

En plus des soins infirmiers, des consultations dispensées par des médecins bénévoles (généralistes ou psychiatre), des étudiants podologues et une kinésithérapeute bénévole sont proposées plusieurs fois par semaine aux personnes les plus vulnérables, et selon leurs besoins spécifiques.

|| Des psychologues au service des personnes accueillies et hébergées

Dans chaque structure d'accueil ou d'hébergement, intervient un psychologue pour accompagner les personnes dans leur démarche d'insertion en leur proposant un soutien psychologique individuel et des temps collectifs de remobilisation. Une mission essentielle pour les Œuvres de la Mie de Pain, complémentaire à l'accompagnement social mené par les travailleurs sociaux.

|| Des actions de prévention dans l'ensemble des structures

Des actions de prévention autour de la santé ont été mises en place par les équipes tout au long de l'année, en lien avec des partenaires sanitaires spécialisés : forums Santé, bus dentaire, dépistage de la tuberculose, séances de vaccination, tabacologie, etc.

Quelques chiffres

En 2024 :

- 6 831 soins infirmiers contre 9 838 en 2023, soit une baisse d'environ un tiers ;
- 1 079 personnes accueillies en consultation médicale généraliste contre 1056 en 2023 ;
- 87 personnes reçues en consultation par la kinésithérapeute bénévole contre 269 en 2023 (présence uniquement au premier semestre 2024) ;
- 382 personnes reçues en consultation podologique contre 299 en 2023.

Les partenaires des Œuvres de la Mie de Pain

En 2024, malgré un contexte marqué par les incertitudes politiques, les tensions économiques et des catastrophes naturelles, comme le cyclone Chido à Mayotte, nos donateurs sont restés fidèles, mobilisés et profondément généreux. Un grand merci à chacun d'eux.

Les Œuvres de la Mie de Pain sont fières de pouvoir compter sur cet engagement sans faille, qui témoigne d'une solidarité précieuse et d'un attachement fort à nos valeurs. Grâce à eux, nos actions à destination des personnes les plus fragiles ont pu se poursuivre.

En complément du soutien des donateurs particuliers, les mécènes jouent également un rôle essentiel dans le développement des nouveaux projets de l'association. La parole à l'un d'eux, pour témoigner de cette relation de confiance et de sens partagé [voir ci-dessous].

Les Œuvres de la Mie de Pain remercient chaleureusement le cabinet CMS Lefebvre Avocats ainsi que l'ensemble de ses soutiens, adhérents, bénévoles, donateurs, partenaires associatifs, institutionnels, privés et mécènes qui œuvrent à ses côtés ou rendent possibles ses actions. L'association est particulièrement heureuse de la qualité de leur engagement et de la constance de leur soutien pour les actions auprès des personnes les plus fragiles.



Le cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats, à nos côtés depuis plus de 15 ans

« Depuis plus de 15 ans, CMS Francis Lefebvre est engagé aux côtés de La Mie de Pain et s'attache à apporter une aide concrète à la mission de l'association dans la lutte contre la précarité.

Nos dons financiers permettent de financer des repas et notre collecte de produits d'hygiène en juin vient compléter celle de l'association. Nous adaptons notre aide en fonction des besoins de la Mie de Pain. Ainsi, nous avons organisé une collecte de vêtements chauds lors d'une période de grand froid. Nous mettons également notre expertise au service des projets de l'association grâce au mécénat de compétence en droit fiscal, juridique et social.

En tant que parrain de l'association, j'ai à cœur de mobiliser nos collaborateurs dans ce partenariat cher à notre cabinet. L'impact positif de nos actions au fil des années nous encourage à poursuivre notre engagement en faveur de l'insertion auprès de La Mie de Pain. »

JULIEN SAÏAC, AVOCAT ASSOCIÉ



Le petit plus vert :

L'association utilise 100 % de papier tracé (papier recyclé ou issus de forêt gérées durablement), pour ses communications avec ses donateurs. Une initiative remarquée par Citeo, entreprise dont la vocation est de réduire l'impact environnemental des emballages et papiers.



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

Les Œuvres de la Mie de Pain

18 rue Charles Fourier

75013 Paris

Tél. : 01 83 97 47 16

contact@miedepain.asso.fr

www.miedepain.asso.fr